

N°72

NOYAL MUZILLAC

Magazine

Janvier 2019



Mot du Maire 3

Vie communale

Étude de redynamisation du bourg	4
Plan Local d'Urbanisme	5
Cérémonie du 11 Novembre	5
Voirie communale	6
Lotissement La Chênaie	6
Offres d'emploi du territoire	
Arc Sud Bretagne.....	6
La ferme bio de Kerbizien.....	7
Le calvaire de Rays.....	7
Salle de sport	8
Concours des maisons fleuries 2018.....	8
Bibliothèque municipale Huguette Laudrain...	9
Le repas des aînés	9
Les frelons asiatiques.....	9
Vie économique.....	10
Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal.....	11-17
Confiance & respect.....	17

Vie intercommunale

Arc Sud Bretagne.....	18-19
Tourisme Arc Sud Bretagne	19

Vie des écoles

École communale JM Boëffard	20-21
Amicale Laïque.....	22
École Sacré Cœur.....	23-25
OGEC	25

Vie sociale et solidaire

L'ADMR du Trévalo	26
Une halte-répît et le café oxygène	26

Vie des associations culturelles

Club du bel âge.....	27
Les Cousettes Noyalaises.....	27
Batterie Fanfare Jeune France.....	28
Jeune France	29
Association Saint Martin	29
La Musicalaise	30
E Korn an Tan.....	31
Jeune France Théâtre.....	32-33
La Noyalaise fleurie	33

Vie des associations sportives

D-Tonic	34
Comité des boules de Bourgerel	34
Handball club	35
Jeune France Football.....	36
Au Gré des Sentiers.....	37
Jeune France Basket.....	38-39
Le Taekwondo	39

Histoire 40

Dépêches du mag..... 41

État civil..... 42

Memento..... 43

Calendrier des manifestations

Directeur de la publication : Patrick BEILLON
Photos : Le pont du moulin de Kerdréan - Mairie
Photo de couverture : J.P. Ferrand
Rédaction : service communication
Charte graphique, réalisation et impression
izatis.com 02 97 26 00 42
Crédit photos : Fotolia, TASB
Imprim'vert tirage 1 300 exemplaires
Imprimé sur papier 100 % recyclé - Dépôt légal 1^{er} trimestre 2019



Sommaire



Mairie

Place de la mairie

Tél. 02 97 41 65 47 - Fax. 02 97 41 62 21

www.noyal-muzillac.fr - mairienoyalmuzillac@wanadoo.fr

• Ouverture au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9h/12h et 13h30/17h15

Vendredi 9h/12h et 13h30/16h30

Samedi 9h/12h

Services techniques

st.mairienoyalmuzillac@orange.fr

Permanences : le Maire et les Adjointes reçoivent uniquement sur rendez-vous

Le Maire : Patrick BEILLON

Les adjointes

- Geneviève LAVIGNE (Affaires sociales, Associations Culturelles)
- Jean-Marc LE BRAS (Urbanisme, Communication, Patrimoine, Tourisme)
- Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC (Affaires Scolaires et Enfance Jeunesse)
- Christian BILLY (Finances, Économie, Commerce, Sports, Haut débit, Marchés publics - MAPA)
- Daniel PASCO (Environnement, Voirie, Bâtiments Communaux et Agriculture)

mot du Maire



2019 est arrivé, celle-ci sera presque la dernière année du mandat que vous nous avez confié, en mars 2014.

En 2018, les travaux d'aménagement de la première tranche du lotissement communal la chênaie, ont été réalisés. Les 11 lots mis en vente par la commune sont aujourd'hui tous réservés. Les premières maisons devraient sortir de terre début 2019. Une demande de permis d'aménager, pour la seconde tranche, est déposée auprès des services instructeurs.

L'étude de revitalisation du centre bourg bat son plein. Des ateliers de travail ont eu lieu avec les enfants des deux écoles, un groupe d'adolescents, des habitants de la commune, ainsi que les élus (condition imposée par la région). Le but étant de recenser les besoins et demandes de la population et pouvoir faire des propositions concrètes. Maintenant c'est aux élus, accompagnés du cabinet Terraterre, de faire des choix et de présenter un dossier complet auprès de la région.

Certains projets, tel que le devenir de l'ancien bâtiment ADMR ou bien les travaux de l'église ont pris du retard. Peut-être, que dans le cadre de cette étude de revitalisation, nous obtiendrons des aides importantes pour le financement de tout ceci. Il nous paraissait utile de patienter et attendre le résultat de la commission régionale qui donnera sa réponse au cours de l'été 2019.

Lors de la rentrée scolaire 2018, une classe de notre école publique a été fermée. Le nombre d'élèves étant en baisse, l'inspection académique a donc pris la décision de cette fermeture. Cela nous a donc contraint de revoir notre effectif d'ATSEM à la baisse. J'ai donc entamé une concertation avec deux agents ; l'une d'elle a accepté de changer de poste. Je remercie ces deux personnes qui ont été constructives dans nos échanges, et ont compris l'intérêt de notre collectivité.

Lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, marquant le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, nous avons connu un moment intense de recueillement, de mémoire en rendant hommage à nos anciens combattants qui pour beaucoup d'entre eux, ont sacrifié leur jeunesse et leur vie pour défendre notre patrie, nos libertés et nos valeurs. Je remercie le président de la FNACA pour le travail fourni, ainsi que les élèves des deux écoles et leurs instituteurs et directeurs pour leur participation active, ce qui a permis que cette cérémonie soit une belle réussite. Merci à tous pour votre présence.

La vie dans notre commune doit se poursuivre avec dynamisme et objectivité.

Merci aux associations pour leur travail tout au long de l'année.

N'oublions pas de rester solidaire.

Avec les membres du conseil municipal, je vous souhaite tous nos vœux de bonheur, de santé, de réussite pour cette nouvelle année 2019 qui commence.

Patrick BEILLON

Étude de redynamisation du bourg

La problématique de dévitalisation des centres bourgs et des centres-villes est bien identifiée dans les territoires bretons et le Conseil régional s'engage à infléchir ce processus.

L'État, la Région, l'Établissement Public Foncier et la Banque des territoires ont lancé en partenariat un dispositif afin de soutenir des démarches globales en faveur du dynamisme des centres-villes et bourgs, que ce soit pour des cycles étude (comme celui que Noyal vient d'engager) ou des cycles travaux comprenant des opérations d'acquisitions, des travaux de remise en état, des constructions, des réhabilitations, des travaux d'aménagement...

Ce soutien se traduit par la mise en place d'enveloppes spécifiques ciblées sur les centralités ainsi que la mobilisation dans le contrat de plan État Région de fonds supplémentaires pour les bourgs ruraux.

L'objectif affiché est « *d'aider les communes et plus largement les territoires à réinventer leurs centres et répondre aux besoins des habitants sur toutes les dimensions de leur vie quotidienne.* »

L'atelier Terraterre a été choisi par le conseil municipal pour l'accompagner dans cette démarche. Ce qui s'est traduit par la réalisation d'un diagnostic approfondi de la commune permettant l'élaboration de différents scénarios pour la commune et enfin la préconisation de stratégies de redynamisation du bourg, validées à la fois par les habitants et les élus.

Une première phase de diagnostic, en septembre et octobre, s'est matérialisée sous la forme de rencontres avec les commerçants, d'ateliers enfants, d'atelier ados, d'un atelier tables rondes avec les personnes ressources (acteurs économiques et associatifs) et des habitants le 9 octobre, ainsi qu'une table ronde avec les élus. L'ensemble de cette phase, enrichie des recherches du cabinet Terraterre, a permis l'écriture d'un diagnostic partagé de la commune, sur lequel vont s'appuyer les futurs projets.

Une seconde phase scénarios/stratégie se déroule jusqu'à la fin du mois de janvier.



L'atelier Terraterre

Le jeudi 6 décembre à la salle de la Michochêne, un atelier de travail a réuni les habitants, les acteurs économiques, les associations et les élus.

Au cours de cet atelier, le diagnostic partagé a été présenté et un travail sur les scénarios envisagés a été réalisé, permettant de faire émerger les premiers éléments de la stratégie à construire pour la commune.

Une troisième phase de février à avril verra l'élaboration du plan global de redynamisation de la commune et de fiches-actions ciblées sur les différents sites retenus ; des ateliers sur site avec les partenaires pressentis et les habitants se dérouleront de façon à maintenir active la démarche participative engagée dès le début du projet.

Tous les acteurs engagés dans ce projet, enfants, ados, habitants, acteurs économiques et associatifs continueront à avoir une information suivie sur l'évolution du projet dans lequel ils se sont impliqués et nous tenons à les remercier tous de leur implication dans ce projet.

Le plan global de redynamisation de la commune intégrera un aménagement durable, un développement économique durable ainsi que la recherche d'une cohésion sociale et territoriale ; l'objectif n'est pas de faire revivre le bourg tel qu'il a été dans le passé mais de le réinventer pour ses habitants actuels.

Les centres bourgs incarnent le sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire et reflètent leur art de vivre, c'est tout l'enjeu de ce projet que de trouver les bonnes idées pour le centre bourg du Noyal de demain, animé, vivant et attractif, en adéquation avec ses habitants et avec leur souhait d'habiter dans une commune multiple, active, riche d'un contact immédiat avec la nature mais aussi d'un bâti historique dense et préservé. ■

Jean-Marc Le Bras

Plan Local d'Urbanisme

C'est au printemps 2012 qu'a commencé l'élaboration du nouveau PLU de la commune. Le PLU a été arrêté une première fois le 26 juillet 2016, puis a été lancée la procédure d'enquête publique qui s'est déroulée au mois d'août. À l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur a donné un avis défavorable au projet de PLU, imposant sa réécriture partielle pour une mise en conformité, notamment vis-à-vis du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) d'Arc Sud Bretagne pour un strict respect des préconisations de limitation de la consommation d'espace agricole et de création de logements.

L'écriture de la nouvelle version du PLU est terminée et elle a été présentée aux personnes publiques associées, c'est-à-dire à l'ensemble des organismes à consulter dans le cadre de l'élaboration du PLU, au cours d'une réunion qui s'est tenue à la mairie le jeudi 18 octobre 2018. Étaient présents des représentants de la DDTM, de la Chambre d'Agriculture, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de Morbihan Energie, du syndicat d'Eau du Morbihan, d'Arc Sud Bretagne et de la commune de Muzillac. À l'issue de cette rencontre, une synthèse des différentes remarques

émises a été faite pour les intégrer au projet et le finaliser.

Le conseil municipal a ensuite arrêté le projet de plan local d'urbanisme lors du conseil municipal du 20 décembre et le projet a été transmis aux personnes publiques associées qui ont un délai de 3 mois après réception des documents pour émettre leurs avis.

Restera à réaliser une seconde enquête publique, à attendre l'avis du Commissaire Enquêteur et celui de la Préfecture, en les souhaitant positifs cette fois-ci !

La longueur des procédures et des délais administratifs permet de garantir une prise en compte de l'ensemble des avis et une qualité de réalisation, en même temps qu'elles ralentissent sensiblement la progression du projet de PLU dont l'aboutissement conditionne les possibilités d'évolution de la commune et la réalisation de nouveaux projets. ■

Jean-Marc Le Bras

Cérémonie du 11 Novembre



Pour célébrer le centenaire de la fin de la grande guerre 14-18, c'est sous un ciel gris que Noyal Muzillac a rendu hommage aux combattants morts lors de cet affrontement.

Les enfants des deux écoles ont lu des lettres écrites par les poilus à leurs familles, récité des poèmes et entonné des chants. Des représentants de la gendarmerie, des pompiers et un militaire Noyalais nous ont fait l'honneur d'être présents. Des habitants étaient costumés, en poilus, infirmières ou veuves de guerre, des écoliers avaient



revêtu des blouses grises. Une foule nombreuse a assisté à cette commémoration. Une chaîne de solidarité a clôturé cet hommage devant le monument aux morts. N'oublions jamais ce que l'on doit à tous ces gens qui sont morts pour notre liberté.

Merci à tous d'avoir participé à cette célébration. ■

Geneviève Lavigne

Voirie communale

Comme tous les ans, la municipalité poursuit son programme d'entretien de la voirie communale. Cette année c'est l'entreprise COLAS qui a obtenu le marché.

Les travaux se réalisent en deux phases.

Début novembre, le programme de curage des fossés sur trois secteurs a été effectué :

- **Secteur 1** : Le Bosco, Logorenne, Trébigan, La Métairie Neuve
- **Secteur 2** : Lestreborgne, Kersimonot, Montsillon, Bodrevaïs, La Grée Grâce
- **Secteur 3** : Brangolo, Bézy, Le Houssa, Bodrevaïn, Lanarhan

Les travaux de bicouche fluxé auront lieu à la fin du printemps 2019 et/ou au début de l'été pour pouvoir bénéficier de conditions météorologiques optimales.



Sont concernés les secteurs de : Louffaut, Kervégan, Rangornan, Bodrevaïn, Lanarhan, La Hutte, La Sapinière.

La commission voirie s'est réunie le 6 décembre dernier afin d'établir le programme pour l'année 2019-2020. ■

Daniel PASCO

Lotissement La Chênaie

Les travaux voirie de la première tranche, commencés en février 2018, sont terminés. Les 11 lots sont tous vendus, 7 permis de construire ont été déposés, les constructions devraient apparaître très rapidement ! Le cabinet d'architecte et paysagiste, « La ville est belle » qui accompagne la commune depuis les réflexions préalables jusqu'aux phases opérationnelles pour la réalisation du lotissement, redessine partiellement les plans de la seconde tranche afin de proposer une offre plus variée de surface des terrains. Affaire à suivre ! ■

La commission lotissement



Offres d'emploi du territoire Arc Sud Bretagne

Vous pouvez trouver sur la page d'accueil du site internet de Noyal-Muzillac les offres d'emploi à pourvoir sur les 12 communes du territoire de la Communauté de Communes.

Ces offres sont actualisées chaque semaine.

N'hésitez pas à les consulter et à en parler autour de vous.

Adresse du site : <http://www.noyal-muzillac.fr>



La ferme bio de Kerbizien

Depuis 2017, Christelle Martin, Sophie Ducastel et Michaël Gergaud ont repris la ferme bio de Jean-Michel Bloino, sur la commune de Noyal Muzillac, au lieu-dit Kerbizien.

Sophie est agricultrice depuis de nombreuses années, et pratique la transformation et la vente directe de ses produits (beurre et fromages). Christelle était formatrice à la ferme école de Crédin. Michaël était à l'origine charpentier couvreur, mais s'est reconverti dans l'agriculture.

Les 3 associés se sont donc partagés le travail. Christelle et Mickaël s'occupent des animaux et des cultures, Sophie transforme le lait en beurre, fromages, yahourts, crème, fromage blanc, lait ribot, caramel au beurre salé de Guérande (dit Sophidou)...

La ferme produit 600000 litres de lait par an. 150000 litres sont transformés sur place, le reste est vendu à la laiterie.

Sophie fait de la vente directe sur les marchés de la région, Redon, La Gacilly...

Le logo de cette entreprise représente 3 petites vaches. Une petite étoile brille au-dessus de ces 3 animaux, Jean-Michel est toujours présent !

Tous les vendredis soir de 17h à 19h, Sophie devient marchande des produits qu'elle transforme, dans le petit



Sophie

magasin de la ferme. Depuis peu, de la viande est également proposée. Pendant la vente au magasin les clients peuvent assister à la traite des vaches.

Des visites de la ferme sont également organisées. ■

Contact

Ferme de Kerbizien : **06 66 41 37 67**
lafermebiodekerbizien@gmail.com

Geneviève Lavigne

Le calvaire des Rays



Le calvaire des Rays à l'entrée du bourg route de Muzillac, et le calvaire des Buttes à l'entrée route de

Questembert, ont été restaurés par les chantiers nature d' Arc Sud Bretagne.

De nombreuses pierres des édifices étaient descellées, en raison d'infiltrations d'eau provoquées par la végétation incrustée dans les joints (mousse, lierre...)

Les 2 monuments ont été minutieusement nettoyés et rejointoyés par Pascal Mahé et son équipe de travailleurs en réinsertion ; nos calvaires ont retrouvé leur éclat d'antan.

La municipalité de Noyal-Muzillac les remercie chaleureusement, en leur souhaitant de réussir dans leur futur parcours professionnel. ■

Daniel PASCO

Salle de sport

Cela fait maintenant une saison et demie que les sportifs pratiquent sur le nouveau sol sportif. A les entendre, ils en sont satisfaits.

La salle de sport de la Michochène de Noyal Muzillac semble neuve...

Un équipement supplémentaire est arrivé fin octobre 2018 : 2 tableaux d'affichage neufs.

L'ancien, qui datait de plus de 10 ans ne fonctionnait plus et sa réparation impossible car trop vétuste.

Le conseil municipal a donc validé son remplacement et l'acquisition d'un 2^e équipement.

Notre salle est maintenant dotée de 2 panneaux d'affichage de haute qualité.

Prêt à afficher les bons résultats de nos handballeurs(es) et basketteuses Noyalais.

Bons résultats à tous.



Travaux au foyer du foot : création d'un bureau administratif

Le conseil municipal du 27-09-2018 a validé la demande de subvention au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST), ainsi que le choix des entreprises pour la réalisation des travaux.

Au moment de la parution de ce magazine les travaux seront commencés.

Ils se termineront au plus vite suivant la disponibilité et le planning des entreprises concernées.

Ce bureau offrira un confort au club de Foot de Noyal Muzillac en ce qui concerne la vie du Club et sa gestion administrative, et notamment pour la transmission des feuilles de matchs.

Bon usage. ■

La commission Sport
Christian Billy

Concours des maisons fleuries 2018



Cette année 11 personnes ont participé au concours des maisons fleuries de Noyal. Plusieurs catégories ont été représentées, le jardin paysager, le jardin de fleurs, le jardin potager fleuri, l'embellissement des logements sociaux et le fleurissement sur la voie publique.

Tout le monde a été récompensé. Merci à tous les participants de continuer cette belle manifestation. Merci aussi aux jurys des communes du Guerno, d'Arzal et de Péaule qui se déplacent pour ce concours. ■

Geneviève Lavigne

La bibliothèque municipale Huguette Laudrain

Quoi de neuf dans la biblio ?

Les deux ordinateurs et l'imprimante ont été changés. Un nouveau logiciel « ORPHEE NX » a été installé. Cette version moderne de la gestion de la bibliothèque nous change la vie ! Pour cela 5 personnes sont allées en formation, au mois d'août, afin de pouvoir former au fur et à mesure tous les autres bénévoles au nouveau maniement de ce logiciel. Un petit banc de jardinage a été acheté, les livres du bas des étagères sont vraiment très bas, pour nos articulations !!!!

De nouveaux livres vont arriver très bientôt sur les rayonnages, le conseil municipal ayant voté pour 2018 la subvention, quelques 150 livres seront à découvrir très bientôt. Le renouvellement des livres est toujours très attendu par nos lecteurs. La vente des livres ne sortant plus des rayons, lors du vide grenier de fin août, a bien fonctionné, cela nous donne un petit plus pour les achats de nouveaux ouvrages.

Le club de lecture continue, il est ouvert à tous. Un catalogue de tous les livres lus est à votre disposition dans la bibliothèque.

En octobre dernier, nous avons accueilli un auteur, Léon Abily, pour la dédicace de son dernier livre sur « la Bretagne dans la première guerre mondiale ». Il a offert à la bibliothèque son ouvrage, dédié.

Nous avons une nouvelle recrue depuis peu, Yves a rejoint les bénévoles.

Nous remercions toutes les personnes qui nous font des dons. C'est un bien précieux pour nous.

La bibliothèque de Noyal Muzillac est petite, mais et reste un lieu convivial d'échanges et de rires ! ■

Geneviève Lavigne

**Nous recherchons des bénévoles qui veulent s'engager pour la bibliothèque. Ce ne sont que quelques heures par mois. Si les livres et la lecture vous intéressent, venez nous rejoindre et faire partie de notre joyeuse bande ! Merci de contacter :
Liliane Le Fichant 02 97 45 62 93
ou Geneviève Lavigne 06 11 25 33 13.**

Le Repas des aînés

Voilà, encore une année de passée. Les aînés de la commune se sont retrouvés le samedi 20 octobre autour d'un déjeuner festif accompagné par l'orchestre de Pierre. Bavardages et danses ont animés cet après-midi convivial. Nous avons fêté les doyens de la commune, en leur offrant un cadeau. Véronique et Eugène ont toujours bon pied bon œil. Nous vous disons à l'année prochaine. ■

Geneviève Lavigne



Les frelons asiatiques

Tous les propriétaires identifiant un nid de frelons sur leurs terrains doivent faire appel à un spécialiste pour éradiquer ces insectes.

Deux personnes sur la commune sont habilitées à détruire les nids de frelons :

- SARL THEBAUD PHILIPPE 02 97 45 67 12
- DNJC Service 06 85 09 66 37

La mairie se charge d'enlever les nids de frelons asiatiques exclusivement sur les parcelles appartenant à la commune.

Merci de votre vigilance. ■



Daniel Pasco



Vie économique

Tous les mardis à partir de 16h, un marché sur la place de la Mairie



Sur la place de la mairie, trois commerçants vous proposent leurs produits tous les mardis en soirée entre 17h et 19h, et même jusqu'à 21h pour les pizzas :

Patricia de la poissonnerie « le Retour de pêche », présente un large choix de poissons des criées de Lorient et de La Turballe, en arrivages journaliers

Gaëlle la crêpière prépare sur place des crêpes et des galettes bio qu'elle peut garnir comme vous le souhaitez, de produits bio aussi, pour la plupart.

Mathilde et Jérémie dans leur food truck La Toccata vous proposent **des pizzas** cuites au feu de bois, avec une pâte



Patricia



Gaëlle



Mathilde et Jérémie

faite maison. La charcuterie et les légumes sur les pizzas sont artisanaux.

Un petit marché très vivant qui n'attend que vous ! En souhaitant que très vite d'autres commerçants le rejoignent pour proposer encore plus de produits locaux.... ■

Un nouvel intervenant sur le marché immobilier de Noyal-Muzillac



Un nouvel intervenant sur le marché immobilier de Noyal Muzillac s'est implanté depuis février 2018. Jeune entrepreneur indépendant, Nans Le Bars souhaite devenir un acteur local pour accompagner dans leurs démarches immobilières les futurs vendeurs ou acheteurs, il est présent sur plus de 70 sites de vente immobilière et y propose photos HDR et 360°, reportages vidéo.

Interrogé sur sa façon de travailler avec vendeurs et acheteurs, il nous répond : *« Être à l'écoute, mettre mes compétences à la recherche du bien de leurs rêves, les conseiller afin d'optimiser leurs chances de vendre, sont pour moi des critères importants. »* ■

Contact

n.lebars@proprietes-privees.com

06 62 72 36 82

Un nouvel infirmier à Noyal-Muzillac



Jean-Marie Le Galudec a rejoint le cabinet infirmier de Noyal-Muzillac après 11 ans passés aux Services des Urgences du centre hospitalier Brocéliande Atlantique de Vannes en tant qu'infirmier urgentiste. Originaire de Noyal Muzillac et habitant maintenant Le Guerno, il

connaît parfaitement les deux communes et s'est intégré très vite à l'équipe des deux infirmiers déjà installés. Le pôle médical se retrouve ainsi étoffé d'un nouvel intervenant permettant d'assurer une meilleure couverture de la demande de soins sur les communes de Noyal-Muzillac et du Guerno. ■

Comptes rendus des réunions du conseil municipal

• Conseil du 28 juin 2018

Budget principal : décision budgétaire modificative n°1

Monsieur le Maire informe les élus municipaux des modifications à apporter au budget principal, interroge le conseil municipal sur ces modifications et propose la décision budgétaire modificative suivante :

BUDGET PRINCIPAL		
Dépenses de Fonctionnement		
Dépenses HT		
Article 60632	Fournitures de petit équipement (accessibilité et école)	+ 4 435 €
Article 6068	Fournitures diverses (maison patrimoine et école)	+ 4 275 €
Article 611	Location copieur ALSH	- 800 €
Article 615232	Remplacement horloges éclairage public	- 2 600 €
Article 023	Virement à la section d'investissement	- 5 310 €
Dépenses d'investissement		
Opération n° 56 - Bâtiments communaux		
Article 2313	Travaux accessibilité bâtiments	- 3 000 €
Opération n° 89 - Matériels divers		
Article 2188	Matériels cuisine	+ 4 600 €
Article 2313	Travaux électricité installation matériels	+ 2 000 €
Opération n° 109 - Groupe scolaire communal		
Article 2183	Informatique	+ 7 000 €
Article 2188	Matériels divers	- 1 435 €
Article 2313	Informatique	- 875 €
Opération n° 113 - Aménagement urbain		
Article 2315	Remplacement horloges éclairage public	+ 9 000 €
Opération n° 114 - Maison du patrimoine		
Article 2313	Travaux bâtiment	- 3 400 €
Opération n° 118 - Équipement ALSH		
Article 2183	Achat copieur	+ 3 300 €
Article 2315	Complément portail et portillon	+ 670 €
Article 020	dépenses imprévues	- 13 920 €
Article 021	Virement de la section de fonctionnement	- 5 310 €

Recettes d'investissement		
Recettes HT		
Opération n° 109 - Groupe scolaire communal		
Article 1321	Subvention informatique	+ 7 000 €
Opération n° 113 - Aménagement urbain		
Article 13258	Subvention horloges éclairage public	+ 2 250 €

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés, **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Arc Sud Bretagne : modification des statuts

Monsieur le maire rappelle que par délibération n° 151-2017 du 12 décembre 2017, le conseil communautaire d'Arc Sud Bretagne a approuvé la prise de la compétence pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) ainsi que son organisation territoriale qui a conduit à l'adhésion à l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Vilaine.

En conséquence, par délibération n° 62-2018 du 15 mai 2018, le conseil communautaire a modifié les statuts de la communauté de communes afin d'y intégrer cette nouvelle compétence.

Réhabilitation des locaux de l'ALSH : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que lors de la passation du marché de maîtrise d'œuvre, l'estimation des travaux était de 180 000 € HT.

Or, au stade de l'avant-projet, et compte tenu des modifications et ajouts, l'estimatif des travaux, au stade de l'avant-projet définitif, s'élève désormais à 259 860,39 € HT.

Madame LAFURIE-LE DIVELLEC précise que lors de l'étude du projet de réhabilitation de l'ALSH, différents travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires, comme la mise aux normes de l'électricité, de l'éclairage, de la VMC, le remplacement de ballons d'eau chaude, la reprise d'une poutre, la création d'un sanitaire PMR...

Aussi, il y a lieu, conformément au contrat de marché public signé avec le groupement Nicole Thermet, architecte, Soliha Morbihan et la SARL H2E, d'actualiser les honoraires du maître d'œuvre de la manière suivante :

Marché	Entreprise	N° Avenant	Montant du marché HT	Montant avenant HT	Montant marché après avenant HT	Variation
Maîtrise d'œuvre travaux de réhabilitation des locaux de l'ALSH	Nicole Thermet, Soliha Morbihan et SARL H2E	1	18 000,00 €	+ 6 998,53 €	24 998,53 €	+ 38,88 %

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, par 19 voix pour, et 1 abstention **accepte** la réalisation des prestations supplémentaires et approuve l'avenant tel que détaillé ci-dessus.

Questions et informations diverses

Bilan financier des travaux de la maison du patrimoine

Monsieur le Maire présente le bilan financier des travaux effectués à la maison du patrimoine dans le cadre de l'installation du boulanger.

Il précise que ces travaux se sont élevés à 21 352,01€ pour un budget initial de 25 000€, et n'ont concerné que le clos et le couvert du bâtiment (remplacement des ouvertures, travaux de couverture et de gouttière, peinture, plomberie, branchement électrique, et fournitures diverses telles que carrelage, plaque de plâtre, béton...).

Diagnostic de l'église Saint-Martin

Monsieur LE BRAS présente les grandes lignes du diagnostic de l'église Saint-Martin effectué par le cabinet Antak et présenté à la commission municipale le 4 juin dernier.

Il présente tout d'abord **l'historique ainsi que les principales phases de constructions et de modifications du bâti** :

- La base du clocher et l'amorce de l'ancienne nef semblent dater du XI^e-XII^e siècle (époque romane),
- Les arcs gothiques du transept nord et l'ossature charpentée de la base du beffroi dateraient du XIV^e-XV^e siècle,
- Les arcs gothiques du transept sud dateraient du XVI^e siècle,
- La sacristie a été construite en 1636 et la chapelle du rosaire en 1639, correspondant à une phase de reconstruction suite à l'incendie du clocher frappé par la foudre en 1630 et effondrée sur la partie sud de l'église,

- Au XVIII^e siècle, les élévations à pans coupés du chevet du chœur ont été reconstruites. La corniche du clocher et l'arc à la base du clocher dateraient de la même période,
- En 1785, le pignon ouest a été démoli et reconstruit,
- Après un nouvel incendie en 1821, la charpente du beffroi et du clocher est entièrement remplacée, en appui sur l'ossature conservée de la base du clocher,
- Suite à un effondrement, la nef et les bas-côtés ont été reconstruits en 1852,
- En 1972, compte tenu des nouvelles contraintes de circulation, la nef est raccourcie d'une demi-travée le pignon ouest et la tribune intérieure sont démolis.
- Dans le même temps, les enduits sont refaits en ciment et peints, les soubassements sont rejointés, la couverture du versant sud de la nef est remplacée, la lucarne de la sacristie supprimée.

Ensuite, Monsieur LE BRAS présente les **principaux désordres structurels relevés** sur le bâtiment :

- **Les maçonneries** sont en bon état général. Par contre, les enduits et jointements extérieurs cimentés, datant de 1970, sont en mauvais état. Les remontées d'eau par capillarité du sol, les entrées d'eau par les microfissures et les diverses fuites apportent une forte teneur en eau qui dégradent le mortier interne en terre et peut affaiblir à terme la portance des ouvrages.
- **Les charpentes** anciennes sont globalement en état moyen, avec des dégradations ponctuelles par pourrissement des bois et par quelques attaques d'insectes xylophages. La charpente de la toiture du chœur semble en mauvais état, avec une ligne faîtière très déformée. L'ossature de support du beffroi, très ancienne et supportant des charges très importantes, est en mauvais état, avec des poutres du plancher haut très dégradées et des assemblages affaiblis.

- **La couverture** : les versants ardoisés, assez récents, semblent en bon état général. Quelques fuites ou traces d'infiltrations ont été repérés. Certains versants sont colonisés par des mousses et lichens limitant l'écoulement des eaux et favorisant les infiltrations par capillarité. Les gouttières sont en bon état général mais partiellement obstruées, entraînant des débordements pouvant favoriser les infiltrations intérieures.
- **Les menuiseries** sont en bon état général, hormis celles du portail ouest qui sont déformées, et celles du clocher et des lucarnes de la flèche qui sont en mauvais état.
- **Les installations techniques** : le paratonnerre et l'électricité sont aux normes. Les cloches sont dans un état moyen (câble de télécommande à remplacer et ligne d'alimentation à mettre en place), l'horloge en mauvais état (oxydation). L'installation de chauffage est en bon état mais les dispositions de prise et de sortie d'air ne sont pas favorables à une mise en chauffe régulière. Elle est également très énergivore.

À l'issue de ces constats, le cabinet Antak a proposé un **programme de travaux** pour restaurer l'édifice **estimé à 838 828,38€ TTC**.

Monsieur LE BRAS présente les **travaux d'urgence préconisés** par le cabinet d'études :

- Réaliser un étaielement de la base du clocher et un complément d'étude structurelle (estimés à environ 33 420€ TTC), et éventuellement une analyse dendro-chronologique pour la datation des bois.
- Vérification et reprise ponctuelle de la couverture.

• Conseil du 18 juillet 2018

Élaboration d'un plan de développement durable pour la revitalisation du bourg : choix du prestataire

Monsieur le Maire rappelle aux élus municipaux que, dans le cadre de l'appel à candidatures « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne », la commune bénéficie d'une subvention de 40% (soit 32 000€ maximum) pour l'élaboration d'une étude d'attractivité qui consiste en la réalisation d'un plan de développement du bourg.

Il rappelle qu'une enveloppe totale de 96 000€ TTC est prévue dont 48 000€ au budget primitif 2018.

Une consultation a ainsi été lancée dans le cadre d'un marché public de prestation intellectuelle pour l'élaboration d'un plan de développement durable pour la revitalisation du bourg, publiée le 20 avril dernier sur le site <http://www-synapse-ouest.com> et le 25 avril dans le journal Ouest France.

À l'issue de cette consultation, six groupements d'entreprises ont formulé une offre, dont quatre ont été retenus pour la deuxième phase de sélection et ont été auditionnés le 5 juillet dernier par le groupe de travail.

Monsieur BILLY présente les différentes étapes de l'analyse et la sélection des offres ainsi que le résultat des auditions des quatre candidats retenus pour la 2^{de} phase (Métivier architectes, Agence Minier, Devernay architecte et atelier Terraterre).

Monsieur le Maire précise que M. Mahé du CAUE, M. Lannuzel de la DDTM et Mme Defois d'Arc Sud Bretagne ont participé aux auditions. Il précise que les discussions se sont surtout portées sur deux candidats (agence Minier et atelier Terraterre) mais que le groupe de travail propose majoritairement de retenir l'offre de l'atelier Terraterre.

Il rappelle que cette étude a pour objectif de redynamiser de manière globale le bourg, tant sur l'aspect commercial, urbain, patrimonial, environnemental et paysager, en y incluant également la réflexion sur les différents bâtiments communaux tels que celui de l'ex-ADMR, de la poste...

Cette étude doit aboutir à un programme de travaux qui sera planifié sur plusieurs années, et permettra de solliciter des aides auprès de la région et d'autres financeurs publics.

Monsieur BILLY précise que l'objectif est de démarrer cette étude, qui devrait durer un an, dès la rentrée, afin de déposer pour la fin janvier 2019 un dossier de subvention pour la partie travaux.

Madame LAFURIE-LE DIVELLEC, au sujet de la programmation de travaux, s'interroge sur son devenir, compte tenu des élections municipales et du possible changement de municipalité.

Monsieur le Maire répond que les travaux seront programmés en tranche et que si une tranche est engagée, c'est-à-dire les marchés de travaux signés, la municipalité sera engagée et devra aller au bout de cette tranche de travaux.

Madame SAVARY demande ce que cette étude va apporter de plus que celle effectuée par le CAUE.

Madame LAVIGNE répond qu'elle permettra d'avoir une vision extérieure à la commune, des idées et des propositions nouvelles.

Monsieur BILLY ajoute que l'avantage de cette étude est qu'elle sera faite par des professionnels du domaine et permettra d'avoir une vision globale et plus cohérente que de faire des actions au coup par coup.

Monsieur FOUCRAUT estime que cette étude permettra d'avoir une vision de la commune telle qu'elle pourrait être dans 20 ou 30 ans.

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, se prononce de la manière suivante :

- Métivier architectes : 0 voix pour
- Devernay architecte : 0 voix pour
- Agence Minier : 3 voix pour
- Atelier Terraterre : 15 voix pour
- 1 abstention

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de **l'atelier TERRATERRE basé à Le Tour du Parc pour un montant de 96 000€ TTC.**

Programme voirie 2018 : choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle aux élus municipaux le programme prévisionnel 2018 de réfection de la voirie communale envisagé sur les secteurs suivants :

- **Curage de fossés** : Trébenan, Le Bosco, Le Maguéro, Métairie neuve, Rangornan, Lestreborgne, Montsillon, Bodrevais, Le Houssa, Lanarhan.
- **Réfection de voirie (bicouche)** : La Hutte, La Sapinière, Louffaut/Kervégan, Rangornan, Milhuerne (tranche ferme) et Le Grand Carné, Bodrevan/Lanarhan (tranche conditionnelle).

Monsieur le Maire rappelle le principe selon lequel le curage des fossés est fait l'année précédant la réfection de la route, afin de l'assainir au préalable. Les voies faisant donc l'objet cette année d'un curage de fossés pourraient donc être en réfection l'année prochaine.

Une consultation d'entreprises a été effectuée et publiée dans le journal « Ouest-France » le 12 juin dernier, selon la procédure de marché adapté.

Trois entreprises susceptibles d'effectuer les travaux ont formulé une offre.

Après une présentation des différentes offres, Monsieur le Maire propose de retenir « l'offre économique et technique » qui lui semble la plus avantageuse pour la commune, à savoir celle présentée par **l'entreprise COLAS basée à Vannes** (tranche ferme, variante fluxée) pour un montant total de **68 730,84€ TTC.**

Après discussion et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Restaurant scolaire : achat de matériels pour la cuisine

Monsieur le Maire rappelle aux élus municipaux le projet d'achat de matériels de cuisine pour le restaurant scolaire, à savoir : Une sauteuse à gaz, une marmite à gaz, une armoire chaude, un chariot à assiettes ergonomique, une table de travail.

Le budget 2018 pour ces équipements est de 18 650€ TTC (BP 2018 et décision budgétaire modificative du 28 juin dernier).

Achats informatique et copieur : choix du prestataire

Monsieur le Maire rappelle aux élus municipaux le projet d'achat de matériels informatiques, à savoir :

- Serveur de la mairie,
- Ordinateur portable pour la salle du conseil municipal et pack office pour l'ordinateur des adjoints,
- Ordinateur portable pour la responsable enfance,
- Photocopieur pour l'ALSH

Le budget total 2018 pour ces équipements est de 14 500 € TTC (BP 2018 et décision budgétaire modificative du 28 juin dernier).

Une consultation de plusieurs entreprises a été effectuée : TBI, OMR, Konica Minolta.

Après analyse des offres, et présentation à l'aide d'un tableau récapitulatif, Monsieur le Maire propose de retenir « l'offre économique et technique » qui lui semble la plus avantageuse pour la commune, à savoir celle présentée par **l'entreprise TBI basée à Redon** pour un montant total de **11 700,48 € TTC**.

Après discussion et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Aménagement d'un plateau ralentisseur : sollicitation de subvention auprès du Département

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale qu'un budget de 25 000 € TTC est inscrit au budget primitif 2018 pour des travaux d'aménagement d'un plateau ralentisseur Rue François de Carné. Il présente une esquisse du projet, lequel se situera au croisement avec la rue des AFN et la rue des tisserands.

Dans le cadre de ce programme, il propose de solliciter des concours financiers au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST), et au titre du dispositif « produit des amendes de police ».

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés décide **d'adopter** le programme **d'aménagement d'un plateau ralentisseur et d'approuver** par conséquent le plan de financement suivant :

• Dépenses

Nature des travaux	Coût HT
Aménagement d'un plateau ralentisseur	34 967,90€
Total	34 967,90 €

• Recettes

Recettes attendues	Montant
Programme de Solidarité Territoriale (Département) - Taux 25 %	8 741,97€
Dispositif « Produit des Amendes de Police » (Département) - Taux sollicité 25 %	8 741,97€
Autofinancement et/ou emprunt	17 483,96€
Total	34 967,90€

Et de **solliciter** auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental une aide financière de 25 % au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) et de 25 % au titre du dispositif « Produit des Amendes de Police ».

• Conseil du 6 septembre 2018

Aménagement d'un plateau ralentisseur : choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle aux élus municipaux le projet d'aménager un plateau ralentisseur rue François de Carné (au croisement avec la rue des AFN et la rue des tisserands), et l'enveloppe prévisionnelle de 25 000 € TTC inscrite au budget primitif 2018.

Cinq entreprises susceptibles d'effectuer les travaux ont été consultées, dont trois ont formulé une offre.

La commission municipale « Marchés Publics », réunie le 6 septembre, a analysé les offres et propose de retenir « l'offre économique et technique » qui lui semble la plus avantageuse pour la commune, à savoir celle présentée par **l'entreprise CHARIER TP** pour un montant total de **30 000 € TTC**.

Monsieur LOYER précise que l'objectif de ce dispositif est de réduire la vitesse à l'entrée du bourg et que le régime de priorité à ce carrefour n'est pas encore défini (priorité à droite, stop ou cédez-le-passage).

Après discussion et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés **émet un avis favorable** concernant cette proposition, **autorise** par conséquent Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire, et précise qu'une décision budgétaire modificative interviendra afin d'ajouter 5 000 € au budget de cette opération.

• Conseil du 27 septembre 2018

Révision générale du PLU : débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme le 26 janvier 2012.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), clé de voûte du PLU, est un outil de prospective territoriale et permet de définir les objectifs essentiels en matière de développement du territoire **pour les dix années à venir**. Il répond à plusieurs objectifs :

- définir les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- arrêter les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.
- fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Conformément à l'article L.153-12 du code de l'urbanisme, « un débat a lieu au sein de l'organe délibérant du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, au plus tard deux mois avant l'examen du projet de plan local d'urbanisme ».

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a déjà débattu du PADD lors des séances du 26 février 2015 et 25 mai 2016. Par ailleurs, ce document a été présenté à la population lors d'une réunion publique le 12 mars 2015.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme a ensuite été arrêté par délibération du 26 juillet 2016 et a donné lieu à une enquête publique qui s'est déroulée du 7 juin au 10 juillet 2017.

Monsieur le Maire précise qu'à la suite de l'avis défavorable du commissaire enquêteur, le projet de révision du PLU a été modifié afin de tenir compte des remarques du commissaire enquêteur, de la population et des personnes publiques associées.

À la suite de ces ajustements, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été également mis à jour et fait l'objet du présent débat sans vote.

M. Jean-Marc LE BRAS, adjoint à l'urbanisme, présente les modifications qui ont été apportées au PADD depuis le 26 juillet 2016, date d'arrêt du projet de PLU. Ces modifications portent sur :

- la suppression des tableaux concernant les besoins en logements exprimés par le SCoT : ceux-ci figureront en justification dans le rapport de présentation.

M. le Maire précise que dans le projet initial, l'objectif de logement était plus important ce qui induisait des surfaces constructibles trop importantes et a fait l'objet de remarques de la part du Préfet.

- ajustement du nombre de logements : création de 308 logements supplémentaires (au lieu de 310) pour atteindre l'objectif démographique, dont 63 résidences principales (au lieu de 65).
- ajustement de la consommation des espaces agricoles et naturels : limitée à 15 ha (au lieu de 16 ha) dont 12 ha d'habitat (au lieu de 13ha) et 3 ha pour les activités économiques.
- objectif de modération de la consommation de l'espace : tableau actualisé sur la période 2018-2028 et non plus 2016-2026.
- cartographie du bourg à l'horizon 2028 : modification suite à la suppression et la modification de certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), au sud-est du bourg et à l'ouest.

Monsieur BILLY fait remarquer d'autres modifications :

- l'OAP du secteur du stade : suppression de la parcelle la plus au nord (à l'ouest du bassin d'orage, derrière la salle du bois gestin) et de l'ancien terrain de la kermesse au sud (intégrée à la zone AUI),
- l'OAP du champ pasteur : suppression de deux parcelles dans sa partie nord.
- favoriser le développement économique local pour maintenir et développer l'emploi : suppression du 4^e alinéa faisant référence à la création d'une zone d'activités sur l'emplacement actuel des services techniques, car elle n'est plus compatible avec l'OAP sur ce secteur qui a été modifiée
- accompagner les activités touristiques : par le développement de structures existantes sur l'espace rural (et non de nouvelles structures), avec précision de deux exemples : camping de Cadillac, Manoir de Bodrevan...

Monsieur LE BRAS déplore l'impossibilité de pouvoir développer des activités touristiques nouvelles dans l'espace rural, car seul le développement des structures existantes est possible.

- projet de schéma de référence du réseau des déplacements doux (page 11) : simplification de la cartographie (sur fond de plan et non sur photographie aérienne), et ajout d'une liaison douce au sud du bourg vers Muzillac.

La tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle est annexé le projet de PADD. Celui-ci est consultable sur le site internet de la commune à l'adresse : <http://www.noyalmuzillac.fr>

La présente délibération sera transmise au Préfet et fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

Réhabilitation partielle des locaux du foyer du foot avec réaménagement du bureau : sollicitation d'une subvention auprès du Département

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale qu'un budget de 27 000€ TTC est inscrit au budget primitif 2018 pour des travaux de réhabilitation des locaux du foyer du foot.

Dans le cadre de ce programme, il propose de solliciter des concours financiers au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST), permettant de bénéficier d'une subvention de 25 %.

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide **d'adopter** le programme de **réhabilitation partielle des locaux du foyer du foot avec réaménagement du bureau, et d'approuver** par conséquent le plan de financement suivant :

• Dépenses

Nature des travaux	Coût HT
Travaux de réhabilitation foyer du foot	20 406,18€
Total	20 406,18 €

• Recettes attendues

Recettes attendues	Montant
Programme de Solidarité Territoriale Taux 25 % (Département)	5 101,54€
Autofinancement et/ou emprunt	15 304,64€
Total	20 406,18€

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **approuve ces propositions.** ■



Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de Noyal-Muzillac : www.noyal-muzillac.fr

Excellente année 2019 !!!

Depuis quelques années, les intercommunalités se voient confier de nouvelles compétences par l'État. Ce fut le cas pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018 et ce sera prochainement le cas avec la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif. Des nouvelles missions qui s'ajoutent à celles déjà nombreuses que remplit la Communauté de Communes et qui ne sont pas toujours connues de tous. Le prochain bulletin municipal sera donc l'occasion

de vous présenter l'ensemble des compétences que la Communauté de Communes exerce pour vous.

En attendant, au nom du conseil communautaire, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019.

Bruno Le Borgne,
Président



• Pour les seniors

À partir du 1^{er} janvier, l'Espace Autonomie adapte son organisation.

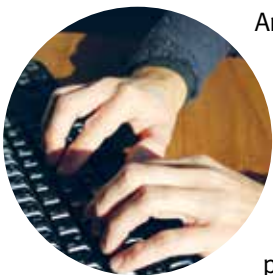
Un seul lieu d'accueil : au siège de la Communauté de Communes, allée Raymond Le Duigou à Muzillac

Nouveaux horaires : mardi de 14 h à 17 h, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, vendredi de 9 h à 12 h.

Nouveau numéro de téléphone : à préciser après le COPIL qui se tient le lundi 26 novembre. N'hésitez pas à appeler pour fixer un rdv sur place ou à votre domicile. Vous pouvez aussi consulter le site de la Communauté de Communes (rubrique Vivre ici, Seniors). Vous y trouvez toutes les ressources du territoire à mobiliser, si besoin.

Informatique : rester connectés !

Toute l'année, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne organise des ateliers informatiques, en partenariat avec les médiathèques, l'Office de Tourisme (antenne de Damgan) et la mairie de Noyal-Muzillac. Conçus pour les personnes qui n'ont pas ou peu utilisé l'informatique dans leur parcours professionnel ou à titre privé, ces ateliers permettent de découvrir le B.A-BA de l'informatique. Une fois les bases acquises, et avec un peu de pratique, il est ensuite possible de rejoindre les cours de perfectionnement.



3 formules :

Cyber Seniors : tous les jeudis, de 9h30 à 11 h 30, à la résidence seniors La Marinière à Muzillac. Le support de cours est remis à la fin de l'atelier pour que vous puissiez vous entraîner chez vous.

Cyber pour tous : en partenariat avec l'Office de Tourisme à Damgan, les médiathèques de Marzan, Muzillac, Nivillac et Saint-Dolay et la commune de Noyal-Muzillac. Consultez le programme pour connaître les thèmes.

Foire aux Questions : Vous venez avec votre matériel et vos questions.

Pour savoir s'il reste des places ou télécharger le programme : **06 31 28 54 72 - tic@arcsudbretagne.fr**

www.arc-sud-bretagne.fr

(rubrique Vivre ici, Des loisirs pour tous)

• Pour les jeunes

Foyer des jeunes travailleurs de La Marinière

Vous êtes jeunes travailleurs, jeunes demandeurs d'emploi, jeunes en situation de mobilité, jeunes en formation sous divers statuts : apprentissage, alternance, insertion, étudiants (20% maximum), la Communauté de Communes vous propose 5 appartements de type T1bis, meublés, dans le centre de Muzillac. Cette solution d'hébergement permet de bien démarrer dans la vie socio-professionnelle. Les démarches sont simples. Il n'est pas demandé de garant. Le loyer est payable à terme échu. Les délais de préavis de départ sont courts (entre 15 jours et un mois).

Pour visiter

Escale jeunes Mme Molé

02 97 47 29 60 - fjt.mme.mole@wanadoo.fr

Pour suivre l'actualité de la Communauté de Communes : **www.arc-sud-bretagne.fr**

• Le pôle environnement déménage

Le Pôle environnement de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne a quitté les locaux occupés à la ZA Bel Air à Marzan pour s'installer au 9 Parc d'activités de La Grée à Nivillac. Ce nouveau bâtiment, acquis par la Communauté de communes, répond aux besoins des services en termes d'espace de stockage et d'aménagement des bureaux et d'accueil du public.

Dans un premier temps, le Pôle environnement constitué des services déchets et SPANC a emménagé dans ses nouveaux locaux. À terme, les services techniques de la Communauté de Communes devraient les y rejoindre après une période de travaux pour agrandir ce bâtiment.

Bon à savoir

Le Pôle environnement est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour les contacter : **02 99 91 40 90**

ou environnement@arcsudbretagne.fr

Adresse postale : ARC SUDBRETAGNE

Allée Raymond Le Duigou - 56190 MUZILLAC

• Vitaminez 3 : dernière opportunité

« Vitaminez votre activité ! 3 » a été lancé à l'automne 2017 dans le cadre de la politique communautaire de soutien au commerce de proximité. Une enveloppe de 80 000 € a été inscrite au budget de la Communauté de Communes, qui bénéficie du soutien financier de la région Bretagne dans le cadre du « Pass Commerce et artisanat » : pour chaque subvention versée, la région en financera la moitié.

Ce dispositif est proposé aux commerçants, artisans et chefs d'entreprises des centres villes des Communes d'Arc Sud Bretagne, pour les aider dans la réalisation de leurs projets de rénovation ou d'amélioration de leurs locaux professionnels.

L'aide à l'investissement proposée par Arc Sud Bretagne s'élève à 30% des dépenses éligibles, plafonnées à 25 000 €, soit une subvention maximum possible de 7 500 €. À noter toutefois que le seuil minimum des dépenses à atteindre est fixé à 5 000 €.

Ce programme est ouvert uniquement jusqu'au 31 mars 2019, échéance à laquelle les dossiers de demande de subvention complets devront être parvenus à la Communauté de Communes. ■

Côté pratique

Pour tout renseignement ou projet, vous pouvez contacter :
Fanny GHEERBRANT, animatrice « Commerce et Artisanat »
à la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.
f.gheerbrant@arcsudbretagne.fr - 02 97 41 46 26



Damgan La Roche Bernard Tourisme

Envie d'une randonnée de quelques heures, à la journée ?

Retrouvez les 19 circuits pédestres proposés par l'Office de Tourisme. Extrait de carte IGN, infos pratiques, histoires, conseils... Les randonneurs peuvent acheter le circuit de leur choix.

Fiche rando en vente à l'unité 0.50 € ou Pack complet de 19 circuits à 5 €. Disponibles dans nos bureaux de Damgan, Muzillac et La Roche-Bernard.



Un réflexe !

damgan-larochebernard-tourisme.com

Agenda festif et culturel, circuits de randonnée, idées d'activités et d'expériences à vivre en famille, avec vos amis, le temps d'une journée, d'un week-end, d'une semaine, bonnes adresses gourmandes...



Office de Tourisme Noyal-Muzillac © A.Lamoureux

Fan du territoire, découvrez la rubrique « carnet de voyage » et le récit de nos expériences locales. Vous aussi racontez-nous vos expériences et nous les publierons sur notre site !

Votre contact : Pauline Técher, animatrice numérique
p.techer@damgan-larochebernard-tourisme.com

Instagram



Partagez aussi vos photos et vidéos sur le compte Instagram de l'Office de Tourisme
#visitbretagnesud

École communale Jean-Marie Boëffard



La voile

Depuis la rentrée, ce ne sont pas moins de 160 élèves qui sont accueillis dans les 7 classes de l'école. L'équipe reste inchangée et est au service des apprentissages des élèves.

- **De nouveaux horaires, fruits d'un travail de réflexion commun école/mairie/parents**

Suite à l'abandon de la réforme sur les rythmes scolaires décidée par le conseil d'école et le conseil municipal, l'école est repassée à la semaine de 4 jours.

Désormais la classe a lieu de 8h45 à 12h le matin et de 13h45 à 16h30 l'après-midi. Le choix a été d'augmenter le temps du matin plus propice aux apprentissages.

Du coup cela a permis d'augmenter le temps méridien. Ainsi les élèves peuvent davantage se reposer et souffler sur le temps du midi. De plus l'équipe dynamique de l'ALSH a mis en place depuis octobre des activités en ateliers qui permettent à chacun d'évoluer à son rythme.

Il faut d'ailleurs saluer les efforts de l'équipe de l'ALSH qui durant les dernières années ont su mettre en place des activités de qualité lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Il sera temps plus tard d'établir un bilan de ces réformes.

- **Le thème de l'année**

Cette année, l'équipe pédagogique a choisi d'emporter les élèves sur la route de la Solidarité et de la Coopération. Le « Vivre-Ensemble » est une notion fondamentale qui doit permettre à chacun d'avancer dans ses apprentissages et trouver son rythme tout en bénéficiant de l'appui des autres.

Ce projet sera décliné de diverses façons : par exemple par la mise en place de jeux coopératifs où chacun doit apporter son aide pour faire progresser l'équipe, par la mise en place d'ateliers de lecture où des petits groupes viendront lire aux autres (des plus grands vers les plus petits...).

• D'autres projets communs

Avec l'appui de la municipalité et d'Arc Sud Bretagne, les élèves bénéficient d'un projet musique de qualité autour du chant choral. Ils sont aidés par les interventions de Mme Élisabeth COURTILLON qui apporte son savoir-faire, son expérience et sa pédagogie.

De même les élèves de CM1 et CM2 ont pu bénéficier de 5 séances de voile à la base nautique d'Arzal, le tout financé par la Communauté de Communes et la commune.

Tous les élèves de la Grande Section au CM1 participent à des cycles de natation à la piscine de Nivillac.

• De nombreux projets de classe



Grâce à l'appui de la municipalité et de l'Amicale, de nombreux projets verront encore le jour. Des classes de découvertes sont prévues pour les maternelles et les CE2-CM1.

Tous les élèves pourront assister à plusieurs spectacles au Vieux Couvent à Muzillac, ils assisteront également à des projections de film à Questembert.

De nombreuses rencontres sportives seront organisées avec les écoles du secteur : athlétisme, danses, frisbees, balle au pied... Le tout sous la houlette de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré)

Différentes sorties viendront également compléter et illustrer les notions abordées en classe.

• Cross de la solidarité

Le mardi 16 octobre, plus de 560 élèves des écoles



Le cross de l'Usep

publiques du secteur (dont l'ensemble des élèves de l'école) ont participé au cross solidaire organisé par l'USEP autour du Terrain des Sports de Noyal-Muzillac. La commune a une nouvelle fois répondu présent et les services ont grandement participé à la réussite de cette manifestation. Un fruit frais et de l'eau attendaient les enfants à l'arrivée. La solidarité était au rendez-vous puisque ce sont plus de 700 livres qui ont été récoltés au profit du Secours Populaire.

• Prix des incorruptibles



Toute l'école, de la toute petite section au cm2, participe de nouveau au grand prix des lecteurs « **les incorruptibles** ». Chaque cycle se voit proposer une série de 6 à 8 livres. Les élèves et leurs parents vont, tout au long de l'année, lire les œuvres proposées. L'élection des livres favoris aura lieu à l'école dans le courant du mois de mai après la clôture du quiz et du concours d'illustrations. Cette participation, qui a connu un grand succès l'année passée auprès de nos jeunes lecteurs, est devenue incontournable.

• Accueil des PS1

Afin de favoriser l'accueil des tout-petits, l'école a mis en place une classe maternelle permettant la prise en charge dès 2 ans dans les meilleures conditions avec la possibilité d'une immersion progressive de ces jeunes enfants dans le monde scolaire. L'établissement est ainsi en mesure de prendre en compte, au cours de l'année scolaire, tous les enfants nés en 2016 qui ne sont pas encore inscrits. ■

Jean-François Grigol et l'équipe enseignante

N'oubliez pas d'aller visiter
le Site de l'école
<http://ecolenoyalmuzillac.toutemonecole.fr/>

Amicale Laïque



L'année 2018 vient de s'achever et l'amicale continue toujours d'œuvrer pour 2019. Notre association a été très active comme à son habitude et cela n'aurait pas été possible sans le bénévolat des parents d'élèves, des enseignants de l'école Jean-Marie Boëffard et des membres du bureau. **Un grand MERCI à tous pour votre implication !**

À nouveau, nous avons continué à nous mobiliser pour nos enfants avec comme seul objectif de diminuer le plus possible le coût des sorties et des activités périscolaires. Tant qu'il y aura des bénévoles, l'amicale n'arrêtera pas d'avancer et de participer aux différents projets pédagogiques de l'école. Pour cela, nous comptons sur vous ! Depuis la rentrée de septembre, l'Amicale continue d'accompagner l'école dans ses différents projets :

- l'inscription de tous les élèves à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).
- le concours au prix des « Incorruptibles » avec l'achat de livres.
- le goûter de Noël ainsi que la distribution des cadeaux aux enfants par le Père Noël.
- l'achat de matériel informatique et de jardinage.
- plusieurs sorties sur deux à trois jours pour différentes classes au printemps prochain au PEP de Sarzeau.
- les sorties scolaires de fin d'année.
- une semaine à la découverte de la Touraine en septembre 2019.

Nos quatre manifestations pour 2018 ont toutes connu un franc succès : le loto en mars, la fête de l'école en juin avec quelques gouttes de pluie en fin de journée, le vide-grenier en août et pour finir le couscous dansant en octobre. Ces événements ont permis à l'Amicale de dégager des bénéfices grâce à la participation de tous. L'agenda des manifestations pour l'année 2019 a été planifié comme suit :

- **Samedi 9 mars : loto**
- **Dimanche 16 juin : fête de l'école**
- **Dimanche 25 août : vide-grenier**
- **Samedi 12 octobre : couscous dansant**

Le bureau de l'Amicale a été revoté le 7 septembre dernier lors de son assemblée générale et sa composition est la suivante :

- **Président** : Pascal GERARD
- **Vice-présidents** : Cassandra ADOUE et Benjamin GABEL
- **Trésorière** : Claire METAYER
- **Trésoriers adjoints** : Karine PANHELEUX et Cédric SAVARY
- **Secrétaire** : Sylvie GUILLOTIN
- **Secrétaires adjointes** : Marie-Cécile LE BOURSICAULT et Virginie DENHEZ

De nouveaux membres nous ont rejoints : Virginie DENHEZ et Marc LE BERRE. À nouveau bienvenue à tous les deux. Un GRAND MERCI est adressé aux membres quittant le bureau : Hélène Dupont, Géraldine THILLAYE, Didier LOYER, Samuel CLORENNEC, Arnaud CROIZILLE, Grégory RAVARY et Stéphane BURBAN.

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2019. ■

Prochaine date à retenir

LOTO le samedi 9 mars 2019
Salle de la Michochène

**VENEZ NOMBREUX
TENTER VOTRE CHANCE !**

• Édito



Jardin pédagogique



Conseil des délégués

95 élèves ont fait leur rentrée à l'école du Sacré Cœur cette année.

L'équipe éducative reste inchangée.

Le projet cirque animera notre année. Après 2 semaines de classe de cirque en octobre, l'association Loisirs Temps Libre accompagnera nos élèves en décembre dans la réalisation d'un spectacle ou chacun choisira sa discipline dans les arts circassiens enseignés... Le thème du cirque fera son retour en juin 2019 pour la kermesse.

Le nouveau projet d'établissement rédigé en partenariat avec les acteurs de la communauté éducative de l'école du Sacré Cœur a été présenté et validé en conseil d'établissement. Il est à découvrir sur le blog de notre école : <http://www.ecole-sc-noyalmac.info/>.

Les engagements pédagogiques pris dans ce nouveau projet d'établissement se tournent vers la pédagogie du vocabulaire, l'expression orale et écrite et la démarche de recherche en mathématiques comme en grammaire.

En juin dernier l'école a obtenu son 8e label Éco école dans le cadre d'un projet d'année sur l'alimentation. Tous les thèmes de la démarche éco école ont été maintenant travaillés et nous souhaitons pérenniser 3 actions éco école engagées les années précédentes : La réduction et le tri des déchets, l'hygiène au service

de la santé et une sensibilisation à l'alimentation par le goûter éco école à la fin de chaque période. Le principe du goûter éco école est le fruit du travail du comité éco école composé de parents, des délégués et des enseignants. Il répond à 5 critères : Un goûter de saison, local, équilibré, original et zéro déchet.

Nous allons continuer à cultiver notre jardin, support pédagogique au service de nombreux domaines d'apprentissages et théâtre des liens intergénérationnels qui se créent grâce à la participation des grands-parents de l'école.

Enfin, les élèves sont toujours impliqués dans le processus démocratique et dans la prise de décision par l'organisation d'élections des délégués de classe et par l'animation du conseil des délégués : Après avoir abordé les questions et problèmes du quotidien et du « vivre ensemble », deux nouveaux projets ont été retenus : La création d'un billodrome et l'organisation d'une journée sportive. Nos élèves sont les acteurs de ces deux projets et nous, adultes de la communauté éducative, les accompagnateurs et facilitateurs.

Nous vous invitons à venir découvrir notre école et à nous rencontrer à l'occasion des portes ouvertes le samedi 30 mars de 9h30 à 12h30.

Cécile BOYER
Chef d'Établissement

• Correspondance scolaire CE1-CE2

Fin juin nos correspondants de Saint-André des Eaux sont venus nous rendre visite à l'école à la suite d'échanges de lettres tout au long de l'année.

Nous leur avons fait visiter notre école et notre classe. Le matin, nous avons présenté respectivement des chants, des danses que nous avons appris dans l'année.

Nous avons pique-niqué avec les CM1-CM2 qui nous avaient préparé une course d'orientation dans la nature. Après avoir constitué les équipes, nous avons pu à l'aide d'un plan tracé par les CM, retrouver les questions. Ce fut une belle journée de partage et de joie. La prochaine rencontre sera l'année prochaine et nous irons à notre tour découvrir le milieu de vie de nos correspondants, la faune et la flore du parc de la Brière.

• Les CM prennent la barre !

Comme chaque année, les CM de l'école ont eu la chance de s'initier à la voile au centre PEP d'Azal. 5 demi-journées de voile sont proposées par Arc-Sud-Bretagne. Une belle opportunité pour les élèves de s'initier à ce sport de pleine nature sur la Vilaine, un cadre idéal.

Encadrés par des moniteurs, les élèves apprennent à gréer leur catamaran et à le manœuvrer dans le vent mais aussi à s'exprimer comme de vrais marins !



Le cirque

• Tous en piste !

Cette année, le thème retenu par l'équipe pédagogique est le cirque. Au programme, des découvertes sportives bien sûr mais aussi culturelles. L'équipe a fait appel à l'association Loisir Temps Libre de La Roche Bernard pour l'accompagner dans la mise en place de ce projet. Les élèves de toutes les classes, aidés d'un professeur spécialisé, s'exercent aux différentes disciplines de cet art du spectacle : jonglerie, acrobatie, équilibre ou encore magie et clownerie. Ils apprennent la rigueur et développent la persévérance car marcher sur un fil ou jongler avec des balles ou des cerceaux ne s'improvise pas et demande des heures d'entraînement. Mais nos petits artistes ont encore quelques mois pour s'entraîner et progresser avant la représentation devant les familles prévue à la fin du trimestre.



Le cirque



Tropical Parc

• Sortie à Tropical Parc

L'année scolaire s'est conclue par la visite de « Tropical Parc » à Saint Jacut les Pins. Sous un beau soleil, les élèves de la maternelle au CE2 se sont promenés dans ce parc animalier à la découverte des plantes tropicales, des animaux sauvages et exotiques, des dinosaures. Ils ont aussi assisté au spectacle des oiseaux. ■



Tropical Parc

Le bureau APEL de l'école Sacré-Cœur



L'APEL est composé de 14 parents d'élèves dynamiques et motivés qui participent activement à l'organisation des manifestations mises en place tout au long de l'année dans le but de contribuer au financement des sorties, à l'achat de matériel pour les classes et autres activités.

Présentation du bureau APEL pour cette année scolaire 2018/2019.

Celui-ci compte 4 nouvelles recrues.

- **Présidente** : Mme BRETÉCHER Sandrine,
- **Présidente Adjointe** : Mme MICHAUD Aurore,
- **Trésorière** : Mme LE SEIGLE Sandrine,
- **Trésorière Adjointe** : Mme EVANS Charlène,
- **Secrétaire** : Mme BOCENNO Angélique,
- **Secrétaire Adjoint** : Mr KERVRAN Nicolas.

Autres Membres : Mme ORJUBIN Stéphanie, Mr HOËLLARD Sébastien, Mr LAYEC Ronan, Mme GUILLOTIN Eve, Mr BERNARD François, Mme CHARTIER Séverine, Mme LE BELLER Mariane et Mme LEMAUR Margaux.

Cette année a commencé sur les chapeaux de roues avec notre traditionnelle vente de chocolats de Noël qui a remporté un franc succès comme les années précédentes !

Suivi par la fête de Noël du 8 décembre, les enfants nous ont fait vivre un grand moment de joie et de partage avec leur spectacle sur le thème du cirque.

À l'issue du spectacle nous avons continué la soirée avec le service de notre pot-au-feu !

Au mois d'avril aura lieu : « la vente de saucissons » et « la vente de gâteaux bijoux. »

Les festivités continueront le dimanche 30 Juin 2019 avec la célèbre Kermesse des enfants. Ils défilent dans le bourg sur leurs chars réalisés par les parents d'élèves, accompagnés de notre fanfare Noyalaise ! La journée se poursuivra sur le terrain de la Jeune France avec le repas du midi, les diverses animations et la présentation des différents spectacles. Nous terminerons cette journée par le service de notre fricassée.

Tous ces projets nous permettent de financer le voyage en classe de mer, le projet cirque, les différentes sorties prévues cette année et bien d'autres !

Sachez aussi que toute l'année nous récoltons vos journaux et prospectus dans le local situé à côté de l'école, du lundi au samedi matin... Alors n'hésitez pas... ! ■

**Nous vous souhaitons à tous :
une Bonne et Heureuse Année 2019.**

Vie sociale et solidaire

ADMR du Trévelo (Noyal Muzillac, Le Guerno, Péaule)



Goûter des aînés

L'association poursuit son œuvre. Cette année, nous avons embauché plusieurs aides à domicile pour continuer à offrir un travail de qualité auprès de nos anciens. Ce service est un lien essentiel pour notamment les personnes âgées, qui parfois ne voient pas grand monde dans la semaine. En octobre dernier le goûter traditionnel de nos adhérents, accompagnés par leurs aides à domicile a eu lieu à Noyal Muzillac. Tartelettes, pétillant, jus d'orange et café ont fait la joie de tous. C'est toujours un moment agréable où l'on se raconte ses souvenirs et où les bavardages vont bon train.

La présidente de l'ADMR du Trévelo est souffrante depuis quelques temps. Nous lui souhaitons du courage et lui envoyons toutes nos chaleureuses pensées. ■

Geneviève Lavigne

Une halte-répît et le café oxygène

La halte-répît est un lieu d'accueil non médicalisé destiné aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Une fois par semaine, le mardi après-midi, l'aidant a la possibilité de confier la personne aidée à la Résidence Seniors La Marinière à Muzillac pendant l'après-midi pour 30 minutes, 1 heure, deux heures ou plus.

Ce temps libre accordé à l'aidant lui permet de retrouver un espace de liberté pour faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical, aller chez le coiffeur ou tout simplement s'offrir un temps pour soi, un moment de répît. Pour l'aidant, cela peut être vital d'avoir quelques heures à lui.

A chaque rencontre, des activités sont proposées, par les animatrices de la Maison des Aidants, dans un esprit convivial, tout en stimulant les seniors accueillis. Elles sont adaptées à chaque senior.

Un autre lieu à la résidence Laménais de Muzillac est proposé, le café oxygène. Le troisième mercredi de chaque mois il vous sera offert une boisson et une animatrice vous accueillera pour un moment de détente et de partage. ■



Pour tout renseignement

Par téléphone : Plate-forme de répît,

La Maison des Aidants : **02 97 01 38 75**

Sur place : Résidence La Marinière, Rue Maréchal Joffre à Muzillac. Le mardi, entre 14 h et 18 h.

Inscription obligatoire auprès de la plateforme de répît.

Tarif : 10 € quelle que soit la durée d'accueil

Capacité d'accueil : 6 personnes

Club du bel âge

Après un repos estival bien mérité, nous avons repris nos réunions mensuelles le 13 septembre, heureux de se retrouver et de se raconter les petits potins de l'été...

Il aura fallu un an de réservation pour aller voir « Marie Guerzaille » ... ce fut long... mais bon... le 20 septembre nous avons pris la route pour le village imaginaire de « Kerbristou » et là une journée FORMIDABLE nous a été donnée : l'accueil, le repas, le spectacle et le petit train, ce ne fut que gentillesse et éclats de rire, esprit de famille prioritaire. Pas étonnant qu'il faille attendre si longtemps pour obtenir des places : ils sont victimes de leur succès !

Octobre a réuni une cinquantaine d'entre nous pour notre loto et novembre pour un après-midi cinéma à Questembert.

Nous avons renouvelé notre journée de Noël qui a eu lieu, comme l'année dernière, au restaurant La Porte du Golfe de Muzillac avec un repas festif et une animation Cabaret qui ont réjoui l'ensemble des personnes présentes.

L'année 2019 pointe le bout de son nez... et avec elle de nombreuses occupations pour notre club :

- Assemblée générale le samedi 12 janvier suivie de son repas gastronomique organisé par les Saveurs Noyalaises

Les Cousettes Noyalaises

Nous ne pouvions commencer cet article qu'avec une pensée émue pour Ghislaine, membre et présidente adjointe de notre association, qui nous a quittées en septembre. Nous n'oublierons pas sa bonne humeur et sa gentillesse.

Pour son 18^e anniversaire, notre association modifie ses activités et c'est dans la bonne humeur et avec le sourire que nous nous mettons à votre disposition pour vous apporter notre aide dans la confection et la réalisation des décorations pour vos fêtes de famille ou entre amis (mariage, baptême anniversaire...). N'hésitez pas à venir pousser la porte de notre atelier.

- Galette des rois le jeudi 7 février
- À ne pas manquer notre repas « Bœuf Bourguignon » ouvert à tous le dimanche 10 mars
- Deux sorties prévues : une en avril avec la « Fête du jarret » à Dénézé-sous-Doué et une journée à « Poul Fétan » en septembre
- Le voyage pour 2019 n'est pas encore entièrement défini. Vous serez informés dans le courant janvier par la presse et internet pour les adhérents ayant une adresse e-mail.

Nous accueillons avec plaisir les nouveaux retraités qui désireraient se joindre à nous.

Coût de l'adhésion : 14€.

Réunion mensuelle le deuxième jeudi de chaque mois, sauf juillet-août, avec jeux de sociétés divers, jeux de boules, petite marche, et surtout plaisir de partager un goûter entre amis, toujours dans la bonne humeur. ■

**Je vous souhaite au nom de notre club
pleins de bonnes choses et plus encore
pour cette nouvelle année.**

Contact

Présidente : Danièle Gouriou
02 97 42 90 17

Pour celles qui le désirent l'activité tricot-broderie est toujours d'actualité.

Bienvenue à trois nouvelles cousettes, mais faute de place nous avons dû décliner plus d'inscriptions. ■

Contacts

Michèle SAVOURET au **06 07 02 28 98**
Raymonde LE BARS au **06 60 66 19 39**

**Nous vous souhaitons de bonnes fêtes
de fin d'année et nous vous présentons
nos meilleurs vœux pour 2019.**

Batterie Fanfare Jeune France



C'est tout début septembre que la saison musicale a repris à la suite de notre traditionnel couscous qui une fois encore a été un franc succès ! C'est donc le 7 septembre qu'a eu lieu la première répétition de l'orchestre et le 15 septembre qu'ont repris les cours à l'école de musique. Cette nouvelle saison va être rythmée par divers événements. Notre désormais incontournable concert qui a eu lieu le samedi 8 décembre, à l'Asphodèle de Questembert, où nous avons le plaisir de recevoir la Batterie Fanfare Jeanne d'Arc de Quédillac pour partager la scène avec nous, a été un franc succès. Cela a été également l'occasion pour notre orchestre jeune de vous présenter une pièce spécialement écrite pour eux par Vincent, le guitariste de l'orchestre, « Gwendal et les Korrigans ».

Cette année nous préparons aussi la sortie d'un album studio. Sortir un album est un projet qui au total aura pris deux ans à se faire. Nous débutons avec la phase de conception suivie d'une année de travail d'orchestre pour mettre au point les différents morceaux tous les vendredis soir et lors des trois stages organisés avec la venue de musiciens professionnels pour nous aider à avancer. Cet album c'est également une semaine d'enregistrement où tous les musiciens se retrouveront dans une salle de la Jeune France métamorphosée pour l'occasion en studio d'enregistrement. Enfin, pour clôturer cette aventure nous donnerons un concert spécial en fin d'année 2019 où nous vous proposerons un spectacle live du CD. Alors restez attentifs, ça bouge pas mal du côté de la BF !

Vous pouvez également nous retrouver tout au long de l'année lors de diverses sorties. Nous étions le 16 septembre à Vannes pour accompagner un défilé de véhi-



Fête de la châtaigne à Limerzel

cules anciens, à Sulniac le 14 octobre pour la fête de la pomme et à Limerzel le week-end suivant pour la fête de la châtaigne. D'autres sorties seront à venir, pour en être informé suivez-nous sur la page Facebook de l'association, **Batterie Fanfare Jeune France Noyal-Muzillac**. ■

Pour plus d'informations

École de musique : Cindy **06 63 17 52 98**

Pour de plus amples informations concernant notre association n'hésitez pas à consulter notre site internet : **www.bfnm.fr**

L'ensemble des musiciens de la Batterie Fanfare souhaite aux Noyalais ainsi qu'à toute leur famille de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2019 !

Musicalement...

Jeune France



L'année 2018 fut marquée par les 70 ans de l'association ! Nous avons fêté cet anniversaire et pour l'occasion plus de 400 personnes se sont retrouvées en juillet lors d'une après-midi animée suivie d'un repas et d'une soirée dansante. Anecdotes, souvenirs et nostalgie étaient au rdv.

La saison 2018/2019 a démarré avec l'organisation du repas « cochon à l'ancienne ». Ce fut une belle réussite car nous avons servi plus de 180 repas. De nombreux chants traditionnels ont été repris en chœur durant le repas. Ce rendez-vous n'aurait pas lieu sans la participation du Groupement culturel breton des pays de Vilaine.

Quelques semaines plus tard, nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnel loto le 17 novembre où de nombreux joueurs ont tenté leur chance et sont repartis avec de nombreux lots.

Le 18 novembre l'assemblée générale suivie du pot de l'amitié s'est déroulée dans la bonne humeur.

Association Saint Martin

Cette année, à l'Église, vous avez pu découvrir et admirer : statue, crucifix, ciboire, ostensor, patène et autres objets sacrés, présentés dans la vitrine installée au printemps par les membres du conseil d'administration. Pour financer une partie des dépenses, le traditionnel repas a eu lieu le 7 octobre dernier. Cette journée de retrouvaille et de partage a toujours un grand succès.

Merci à tous les bénévoles pour leur participation à cette journée, aux membres bienfaiteurs, adhérents et à Christelle pour l'animation. L'association participe également,



Un tournoi de palets bientôt à Noyal-Muzillac !! À vos agendas et rendez-vous le samedi 15 juin au terrain de la Jeune France. Venez défier vos amis, famille autour d'une planche de palets !!

Tous ces rendez-vous ne pourraient avoir lieu sans le dynamisme et l'engouement des membres de toutes les sections (basket - foot - musique - supporters musique - théâtre) ainsi que de tous les amis, parents et sympathisants de la Jeune France. Amis bénévoles, nous vous remercions vivement pour votre investissement.

Si le bénévolat n'est pas payé ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix. (sherry anderson) ■

Location de la salle

Pour tous renseignements sur la location de la salle, merci de contacter Françoise Guiho au 06 69 60 68 88

**Nous vous souhaitons
une bonne et heureuse année 2019.**

deux fois par an au nettoyage de l'Église, frais de chauffage, entretien des calvaires et croix.... Les membres du conseil d'administration vont maintenant se concerter pour entreprendre de nouveaux travaux afin de conserver ce patrimoine et ces biens si précieux. ■

**Le Président et les membres du conseil
d'administration vous souhaitent un joyeux
Noël et une bonne année 2019.**

Le Président

La Musicalaise : 14^e rentrée des Musicos



Le Groupe Tchik It Up



La chorale des plus jeunes

Un court retour sur le passé proche tout d'abord : début juin nous avons organisé, sur la Place de la Mairie une **Fête de la Musique** qui a été l'occasion pour nos élèves de jouer en public et pour notre public, constitué des familles et amis des élèves, mais pas que, de se réjouir des progrès réalisés puis d'écouter un groupe professionnel « Tchik it Up », animé par Joan, un de nos enseignants. Une belle soirée qui s'est terminée trop tôt si on en croit l'opinion des présents...

C'est une manifestation que nous avons bien l'intention de renouveler à l'avenir et de développer dans le temps... Faire venir plusieurs groupes par exemple... Les noyalais aiment manifestement la Musique !

Un passé encore un peu plus proche : **la rentrée et les inscriptions**. Tout le monde était sur le pont pour notre quatorzième rentrée, tout le monde ? non, deux de nos enseignants avaient déserté le navire. Chacun a ses obligations et c'est vrai qu'après de très nombreuses années d'enseignement, la lassitude se fait jour et puis, nos enseignants sont tous des professionnels, ils ont donc des obligations professionnelles parfois difficilement compatibles avec un emploi du temps d'enseignants... Nous regretterons Patrick (piano) et Rodolphe (batterie). Néanmoins la relève est assurée et les élèves semblent satisfaits de notre nouvelle organisation.

Nous avons prévu d'organiser un loto le 1^{er} septembre. Malheureusement, la salle de la Michochêne n'était plus disponible, nous avons dû annuler. Nous présentons nos excuses à toutes ceux et celles qui avaient prévu de venir participer. Ce n'est que partie remise.

De gros travaux de rénovation sont prévus par la Mairie dans nos locaux cette année et nous avons donc une incertitude concernant le lieu où seraient dispensés les cours. Les services municipaux nous ont rassurés, nous serons tenus au courant des déménagements à prévoir très en amont et nous pourrions disposer des locaux du Benguë durant au moins tout le premier trimestre.

Le marché de Noël du 1^{er} décembre dernier, a vu défilé de nombreux visiteurs, un peu humides, vu le temps. Les commerçants présents ont été satisfaits.

D'autres projets sont dans les cartons, notamment une « Surprise aux alentours de Pâques » pour les familles, quelque chose qui réunira grands et petits, musiciens ou non... Prenez patience, le Printemps sera vite là.

Gardez les oreilles ouvertes !!! ■

Caroline Gabant

E Korn an Tan



Cette année, pour fêter les 30 ans de l'association, nous avons organisé une sortie le 19 août 2018 à GUINGAMP pour la Saint Loup qui nous a permis de voir le championnat national de danses bretonnes. Nous étions une quarantaine dans un car affrété par l'association E KORN AN TAN et l'ambiance était joyeuse. Nous avons passé une très bonne journée.

Le 17 Juin, Les Noces Bretonnes de Le Gorvello nous ont bien occupés, et nos danses ont été appréciées par le public.

Le 14 Juillet, devant la mairie, nous étions une dizaine en costumes et nous avons exécuté une quinzaine de danses.

Nous étions bien sûr présents le 5 août aux Noces Bretonnes de Noyal Muzillac. Nous avons tenu le coup malgré une chaleur écrasante ! Le défilé était très réussi avec plusieurs enfants en costumes et quelques jeunes qui viennent danser ce jour-là.

Nous avons fait des animations au camping de LA BLANCHE HERMINE, 2 fois en juillet et 2 fois en août.

Pour finir, quelques danseurs en costumes ont donné le 12 octobre un spectacle à la maison de retraite de Muzillac.

Si vous voulez participer à nos cours de danses bretonnes vous êtes les bienvenus.

Les cours ont lieu tous les mardis soir, à 20h30 dans la salle de la Michochène à Noyal Muzillac. ■



Pour tous renseignements

Paulette LE CLAINCHE

02 97 42 85 49

Jeune France Théâtre « La Calembredaine »



Stage ados

Bonjour à tous,

Voici le bilan de notre dernière saison, le programme des juniors avec 2 saynètes et des seniors avec la comédie « Café des sports » a enregistré sensiblement le même nombre d'entrées que les années précédentes à savoir près de 1000, ce qui marque l'attachement au théâtre à NOYAL et même hors de nos frontières, un grand merci au public toujours fidèle et aux acteurs qui ne ménagent pas leur peine dans la joie et la bonne humeur.

En avril les ados nous ont présenté une comédie « Sale Attente » qui a reçu un vive succès et aurait mérité une plus grande audience mais, comme chacun sait, « la quantité n'étant pas la qualité » le bilan reste très positif ; ceux qui nous suivent ont pu constater la progression de nos jeunes capables d'aborder des répertoires de plus en plus exigeants, qu'ils en soient vivement félicités.

En juillet le 13 et 14 nous avons présenté dans le cadre du centenaire de l'armistice 1918, sous l'égide de la municipalité, un spectacle son et lumière « Nouvelles du front » avec une cinquantaine de participants, et plus de 800 spectateurs, une première expérience pour beaucoup d'acteurs qui ont pu vivre un rappel de l'histoire sur un ton plus léger et très convivial. Merci à la municipalité, son personnel, aux dirigeants du foot pour les locaux et enfin à tous les participants pour leur confiance.

En septembre, c'est l'heure de la rentrée : les juniors s'étoffent au nombre de 11 inscrits de 9 à 14 ans, 4 filles, Maïa, Maellis, Nolwenn et Candice et 3 garçons Julian, Gurvan et Hugo déjà présents l'année dernière et 4 nouveaux garçons : Melvin LECLAINCHE, Ewen JARLEGAN, Evan MICHELOT et Louan DREAN ; ils présenteront une comédie satirique en 1 acte de 40 mn « 8 morts sans ordonnances. » Les ateliers ont repris un mercredi tous les 15 jours de 15h à 17h30 animé par votre serviteur et Catherine.

Les seniors ont également fait leur entrée, nous avons 3 nouvelles recrues, Catherine GOULARD, et Yannick OGEE nouveaux Noyalais et Thierry MAHE Muzillacais, ils intègrent la troupe qui compte une trentaine de membres acteurs, techniciens et sympathisants. Au programme cette saison une comédie à la Feydeau en 3 actes « La vengeance sera salée » avec 10 personnages très déjantés qui vont vous réserver de belles surprises.

Les ados qui joueront les 12,13 et 14 avril prochain vous présenteront une comédie au succès déjà éprouvé partout en France « Thé à la menthe ou thé citron » le casting est en cours. Un programme ambitieux car cette pièce demande un gros investissement dans la vie d'un étudiant. Un grand merci à eux pour cet investissement, ils sont présents un samedi sur deux de 10h à 12h30.

Voilà pour les programmes, nous étudions toujours des solutions pour nos décors qui vieillissent comme nous et qui mériteraient un rafraîchissement comme nous !!!



Nous avons repris deux activités de feu « Collectif Loisirs Noyalais » qui a cessé ses animations, la projection comme chaque année sur grand écran des sons et lumières de la belle époque salle Jeune-France le 3^e dimanche d'octobre à 16h, gratuit et ouvert à tous, avec un goûter convivial. Et le rallye culturel et sportif dans une ambiance familiale et très conviviale du 26 mai 2019 qui connaît toujours un gros succès d'estime !!!!

Voilà un joli petit programme qui occupe bien nos soirées, nos portes sont toujours ouvertes aux bonnes volontés. Nos comptes sont stables et équilibrés.

Toute la troupe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Un grand merci à tous pour votre soutien et longue vie au théâtre et à la Jeune-France ! ■

Jean-Claude Thomas

La noyalaïse fleurie

Le 24 juin 2018, La Noyalaise Fleurie a présenté son bilan annuel aux membres présents. Les comptes présentent un résultat positif.

La mise en place de cours à la demande a permis à deux personnes de participer à quelques ateliers durant cette année.

Les cotisations restent inchangées pour la saison 2018-2019 : 58 € à l'année, 30€ pour les ados, et 8€50 le cours à la demande.

L'art floral a repris le 20 septembre et nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouvelles adolescentes de 12 ans, ainsi nous comptons 5 jeunes filles parmi nous.

Vous voulez préparer de belles compositions, n'hésitez pas à nous rejoindre une fois par mois :

- le jeudi de 14h à 16h et de 16h30 à 18h30
- le samedi de 10h à 12h. ■

Les membres de l'association souhaitent à tous les Noyalais, une bonne et heureuse année 2019.



Contact

Contacter la Présidente Catherine BOMAL au **02 97 41 45 46**

Mannick BOUIT,
secrétaire

Vie des associations sportives

D-Tonic



Une nouvelle saison a déjà commencé pour l'association D Tonic. Cent trente adhérents se défoulent, chacun à son rythme, au gré des différentes activités proposées : éveil corporel ; gym douce ; gym tonique ; multisports ; yoga (mardi et mercredi) ; zumba enfants ; zumba adultes et Pilates (complet) ; avec toujours les mêmes animateurs : Théo, Amalia et Laurence.

L'éveil corporel est proposé aux enfants de 3 à 6 ans, des ateliers de motricité et de jeux permettent aux enfants de s'amuser et de développer leur agilité. Fort de son succès, ce cours est déjà complet.

La nouveauté 2018 (dès le 7 novembre) : de 11h à 12h est proposée une activité multisports pour les 7/11 ans à la salle de sport.

Le multisports adulte mixte a trouvé son public : il reste quelques places, avis aux amateurs ! ■

D-Tonic vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année sportive 2019 à tous.

Comité des Boules de Bourgerel



La saison 2018 a été satisfaisante. Tous les concours se sont déroulés dans de bonnes conditions et ont connu les mêmes succès que les années précédentes.

Le concours communal du 1^{er} septembre a rassemblé 24 joueurs, mais peu de Noyalais ont osé affronter les boulistes confirmés. Ce concours a été remporté par Mariannick et Jean Pierre, devant Michel et Frédéric.

C'était le dernier concours et la saison s'est clôturée dans la bonne humeur par un pot de l'amitié. Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine. ■

Le Comité souhaite à tous les Noyalais une bonne et heureuse année 2019.

Handball club



Le club de Handball de NOYAL-MUZILLAC a, pour cette saison, conservé son nombre important de licenciés et d'équipes.

En effet, plus de 200 personnes œuvrent dans le club, sur et à côté du terrain mais aussi dans les différentes commissions pour permettre à ses licenciés d'évoluer et de se faire plaisir.

Toutes les catégories d'âges sont représentées au sein du club avec des doublons dans les catégories école de hand mais aussi en moins de 11, 13 et 15 Garçons. L'encadrement sportif est effectué par 21 bénévoles qui entraînent et/ou coachent mais aussi par un éducateur sportif professionnel.

Si la saison dernière, un éducateur était présent 1 soir par semaine, Erwann nouveau professionnel est quant à lui présent 2 soirs par semaine sur 6 créneaux d'entraînement.

Le club fonctionne aussi grâce à ses bénévoles œuvrant dans les différentes commissions du club telles que la communication, l'intendance, la festività ou la sportive. Sarah, joueuse au club depuis de nombreuses années a rejoint l'équipe dans le cadre d'un service civique de 8 mois.

Un des projets importants du club en 2018/2019 est la mise en place d'une école d'arbitrage pour pérenniser le club et faire s'épanouir différemment les jeunes. Un autre projet est la reconduction des stages jeunes durant les vacances scolaires comme cela a été fait lors des vacances de la Toussaint 2018 où 80 jeunes ont participé à des demi-journées de formations ludiques.



Moins de 7 2018 - 2019



Entraîneurs et coachs 2018 - 2019

Pour ce début de saison, les résultats de nos sportifs sont bons puisque la moitié des équipes engagées en championnat se positionne dans la partie haute de leur classement. Rien n'est joué bien évidemment, la saison est encore longue.

Le club vous convie à la Salle des Sports de la Micho-chêne pour venir assister aux diverses rencontres et encourager nos jaunes et bleus dans leurs quêtes de victoires. Vous pourrez aussi partager et échanger dans l'espace convivialité du club.

D'autres événements seront proposés dans l'année, comme notre loto du samedi 2 février 2019, notre rando-gourmand du dimanche 28 avril 2019 et notre repas cochon grillé avec son bal du 20 juillet 2019.

Lors de l'assemblée générale de juin dernier, Youenn BALLOUARD a remplacé Anne LUCAS au poste de secrétaire. Denis LE MASLE a été reconduit au poste de président ainsi que Joël LE GALLO au poste de trésorier.

N'hésitez pas non plus à suivre l'actualité du HBCNM en vous connectant sur le site www.hbcnoyalmuzillac.com. De plus, vous y trouverez toutes les informations sur les horaires des entraînements. ■

Contact

Pour tous renseignements téléphoner au 06 11 95 20 58.



Les deux équipes Moins de 13 garçons



Équipe A saison 2018 - 2019

Jeune France Football

Après une fin de saison stressante avec le maintien de l'équipe A en D1, un peu de repos et la saison 2018/2019 a été lancée. Les responsables se sont activés pour permettre aux diverses équipes de démarrer dans les meilleures conditions. C'est une année de renouveau avec divers changements d'éducateurs.

Pour les seniors, un duo d'entraîneur s'est lancé dans l'aventure, Éric JÉGO et Ronan THACÉ ont pris les rennes assistés de Julien RAULO et Gilles GUÉHO pour les matchs. Les entraînements ont repris depuis fin Juillet et les matchs officiels depuis le 25 août.

Une nouvelle saison avec l'arrivée de 7 nouveaux joueurs pour constituer 2 équipes seniors engagées en championnat de district D1 et D3. Le début est prometteur car après 5 journées de championnat l'équipe A est 2^e et la B 6^e et nous sommes qualifiés en coupe chaton.

Notre équipe vétérans avec un effectif réduit se donne rendez-vous le dimanche matin pour des matchs de championnat et de coupe.

Pour les jeunes au niveau du groupement regroupant les clubs de Muzillac, Noyal, Le Guerno et Berric un bureau a été constitué avec des représentants de chaque club, cela permettra l'investissement et l'intégration de tous dans cette entité. Nous avons engagé 2 équipes U14, 1 équipe U15 et U16 en masculin et 1 équipe U15 féminine. 25 noyalais y participent.

Avec l'entente Noyal / Le Guerno, pour les jeunes de 6 à 13 ans, ce sont 100 jeunes qui progressent et prennent plaisir en jouant au foot, la mise en place a été longue

mais avec la perspicacité et la volonté de Guenaël LE LUEL et Nathalie GUILLAS, en regroupant les diverses remarques des parents, ils ont réussi à finaliser le programme de l'année. Pour que notre école de football soit performante, 2 éducateurs de Profession Sport 56 viennent entraîner nos jeunes le mercredi.

Quatre horaires sont ainsi définis 10h30/12h les U9, U10 et U11 :

- **14h/15h** : les U6, U7 et U8
- **15h/16h30** : les U12 et U13
- **16h/17h30** : les U11, U15 filles

Tous ces jeunes se retrouvent le samedi aux divers matchs. Toutes les catégories démarrent plutôt bien la saison avec de bons résultats. Tout cela est dû à une bonne ambiance qui règne au sein de l'école de foot de la Jeune France et au travail de l'ensemble des dirigeants. Merci aux mamans qui n'ont pas hésité à aider les éducateurs le mercredi et pour leur présence le samedi.

N'oublions pas notre arbitre Yann qui après 2 années à arbitrer les championnats jeunes, intègre cette saison les seniors au niveau de la ligue de Bretagne. Toutes nos félicitations !

Enfin nous remercions tous les bénévoles ayant participé à notre Loto et à la Noce Bretonne du 4 et 5 août 2018. Cela a été une réussite avec une superbe ambiance. ■

**Bonne fête de fin d'année
et meilleurs vœux pour 2019.**

Au Gré des Sentiers



Sortie Guenrouët

Nous terminons cette année 2018 avec 88 adhérents sportifs.

Une fin d'année riche en événements lors de nos belles sorties à la journée.

Le 8 septembre, 42 randonneurs prirent le départ pour Belle-Île. Parcours très physique et chronométré par les horaires de transports à respecter.

Le beau temps est là, l'ambiance aussi et la solidarité très présente pour les difficultés à passer.

Nous avons pu nous réunir autour d'une table au Domaine de Moulin Neuf à Rochefort-en-Terre, vue magnifique sur l'étang. Pour digérer une petite randonnée sans difficulté, où nous croisons le trail des pompiers.

La fraîcheur matinale nous réveille sur le sentier du canal au départ de Guenrouët. 16 kms nous attendent sans difficulté. Un pique-nique sur le bord du canal, suivi d'une petite sieste récupératrice au soleil.

De plus en plus froid en ce jour du 7 octobre. Le vent est là, glacial, durant notre visite à Brocéliande.

Aurélie, notre conteur, est là pour nous accueillir et nous faire vivre les histoires de la forêt.

Nous parcourons avec curiosité, le chêne Guillotin, la fontaine de Barenton, suivi d'un pique-nique en courant d'air, puis nous reprenons nos découvertes, l'arbre d'or et le fauteuil de Merlin.

Une sortie sur Trédion, avec repas au restaurant, clôt les sorties à la journée 2018.

2019, nouvelle année. Toujours les bonnes résolutions en début d'année, n'hésitez pas, venez marcher.

Au Gré des Sentiers vous présente ses meilleurs vœux, que souhaiter de plus qu'une bonne santé ?

Pour la conserver, le meilleur remède la marche. On vous attend. ■

Contacts

André LUQUES-TORRES : 06 98 01 50 29
ou Serge MATHIS : 06 51 56 94 44

BLOG de l'association :

<http://agdsnoyalmuzillac.clubeo.com>

Sortie Belle-Île-en-Mer



Jeune France Basket



Après un été de reconstruction, la section basket retrouve un certain dynamisme.

- une co-présidence à 3
- accueil de 5 équipes à Noyal (aucune entente avec le club voisin)
- retour d'une équipe loisirs
- 4 nouveaux au sein du bureau

Ces aspects positifs sont de bon augure pour la vie du club. Cette saison 2018/2019 sera animée par 3 équipes jeunes et 2 équipes seniors.

Ce début de saison est aussi marqué par une organisation différente de celle des saisons précédentes. En collaboration avec la municipalité noyalaise et le club de hand, nous avons la chance de pouvoir utiliser 2 autres salles de sports. En effet, les créneaux de notre salle de sports sont complets. Par conséquent, nous sommes amenés à jouer à Nivillac ou Limerzel. Des déplacements, certes, cependant, la satisfaction de nos licenciés est

notre priorité et nous faisons le maximum avec nos moyens.

Les U11 ont démarré leur saison par un plateau le 20 octobre dernier et terminent 1er. Cette équipe est envieuse d'apprendre et de gagner. Souhaitons leur une belle saison pleine de victoires !

Les U13 filles, au nombre de 6, ont débuté un championnat en demi-teinte. Ayant quitté le mini-basket pour rejoindre les catégories jeunes, il leur faudra patienter pour s'adapter au jeu et au niveau requis des U13. Peut-être qu'avec un effectif plus important, les difficultés seraient moindres...

L'équipe U18, quant à elle, connaît un début de saison très difficile. Avec un effectif correct de 8 joueuses, cette bande de nanas se voit diminuer de week-end en week-end... 2 blessures graves accompagnées de bobos... Nous avons pris le risque de les inscrire en U18 (nouvelle catégorie mais moyenne d'âge très jeune pour nos licenciées) et ce risque était payant car elles s'y retrouvaient : niveau correct, faits de jeu super intéressants... Tous les ingrédients pour une riche saison. Malheureusement, l'effectif réduit à 6 complique la bonne marche de cette catégorie... À suivre.

Nous retrouvons, cette saison, **une équipe seniors**. Le comité du Morbihan, n'ayant pas pu présenter de catégorie U20 par manque d'inscription, nous a proposé le défi d'inscrire nos jeunes en seniors. La réflexion a été longue (rapprochement du comité 44, de la FSCF...) avant d'accepter la mission. Ce choix, finalement, n'est pas ridicule car nos jeunes adultes s'éclatent et nous prouvent qu'elles sont capables d'affronter des équipes physiques. Bonne continuation !

Quant à notre **équipe loisirs**, elle est en reconstruction avec l'accueil (ou retour) de 5-6 joueuses. Inscrites dans un championnat de proximité, leurs rencontres se déroulent 2 fois par mois.

Du côté des fêtes, nous avons organisé notre traditionnelle vente de crêpes le dimanche 11 novembre dernier. Une matinée conviviale et chaleureuse.

Prenez note du samedi 9 février 2019 : date de notre poulet basquaise à emporter. Nous comptons sur la participation des licenciés mais aussi des noyalais !

Nous sommes toujours à la recherche de joueuses.

Années de naissance :

- 2008 ou 2009 (U11)
- 2006 ou 2007 (U13)
- 2003 ou 2004 (U18)
- 1999 - 2000 - 2001 - 2002 (seniors)
- 18 ans et + avec ou sans expérience (loisirs)

Contact

Si des filles ou femmes souhaitent nous rejoindre pour jouer au ballon orange, contactez-nous !!

mail : jfmbasket@gmail.com ■

En cette fin d'année 2018, la section JF Basket présente à tous les noyalais et noyalaises ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !!



Le Taekwondo

Le taekwondo Team Arino est heureux d'accueillir pour la deuxième année consécutive à Noyal-Muzillac nos petits guerriers.

Ensemble nous partageons une passion transmettant beaucoup de valeurs comme la confiance en soi, le respect de la discipline et une bonne dépense physique permettant de canaliser son énergie.

Les cours ont toujours lieu à la salle de motricité de l'école Jean-Marie Boëffard le samedi de 10h à 11h30 et le vendredi de 19h à 20h30, pour les enfants. ■

Contacts

Vous pouvez contacter Chrystelle

ou Michael au **06 01 94 93 58**

ou **06 89 57 47 66**

ou tkdnoyalmuzillac@sfr.fr

ou sur notre site www.team-arino.com

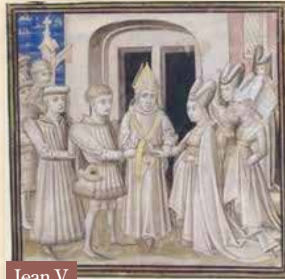


« Noyal-Muzillac, une page de mémoire »

- Le duc Jean V le Sage et Saint Vincent Ferrier



Jean V



Jean V

Le règne de Jean V, entre 1399 et 1442 a été l'un des plus longs de l'histoire de Bretagne. Surnommé le « sage » pour avoir mené une habile politique extérieure et avoir maintenu la paix en pleine guerre de Cents ans, ce duc a également assuré une durable prospérité à sa principauté.

Jean V est né le 24 décembre 1389 au château de l'Hermine à Vannes, l'une des principales résidences des princes bretons. Il est le premier fils et le troisième enfant du duc Jean IV et de sa troisième épouse Jeanne de Navarre.

À la mort de son père, le 9 novembre 1399, il devient duc de Bretagne, il n'a alors que dix ans et gouverne sous la tutelle du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi.

Soutenu par les Anglais, son père s'était à maintes reprises opposé aux rois de France. Jean V, lui, se réconcilie avec Charles VI et, à l'âge de 7 ans, il épouse sa fille Jeanne de France le 19 septembre 1396 à Paris. Elle est alors âgée de 5 ans (1391 † 1433). De cette union naîtront :

- **Anne (1409 † ap.1415)**
- Isabelle (1411 † 1442),
épouse le 1^{er} octobre 1430 Guy XIV de Laval
- **Marguerite (1412 † 1426 au château de Vitré)**
- **François (1414 † 1450),**
duc de Bretagne et comte de Montfort
- **Catherine (1417 † ap. 1444)**
- **Pierre (1418 † 1457),**
comte de Guingamp puis duc de Bretagne
- **Gilles (1420 † 1450),**
seigneur de Champocé et d'Ingrandes

En fait, durant tout son règne, Jean V ne fera qu'alterner les alliances avec l'Angleterre et la France, au gré de ses intérêts, mais également des menaces que faisaient peser ces deux royaumes sur une indépendance bretonne qu'il ne cessa de renforcer, en développant les institutions du duché.

Jean V signe ainsi un certain nombre de traités commerciaux, notamment avec la Castille, les villes basques ou les riches cités allemandes de la Hanse. Sous son règne, le commerce se développe fortement. Les Bretons exportent du sel, des produits alimentaires et des toiles.

Le duc est également un mécène. Il finance divers monuments religieux, dont la chapelle Saint-Fiacre du Faouët, qui conserve encore une statue polychrome de bois, représentant Jean V en manteau d'hermines. Il entreprend les travaux de la cathédrale de Nantes.

Son règne est également marqué par les prédications de l'un des plus célèbres religieux de son temps, Saint Vincent Ferrier. Ce dominicain catalan, né en 1350 près de Valence, a parcouru l'Europe entière pour prêcher. Il parcourt l'Espagne, l'Italie, la Suisse, et va même jusqu'en Écosse. Ses missions l'ont mené de la Sicile à l'Écosse. En 1418, il arrive en Bretagne, qu'il va sillonner pendant deux ans. Le 8 février 1418, il arrive à Nantes. Il y séjourne près de deux semaines, et se met en marche vers Vannes où le duc se tient avec sa cour. Il prêche à Fégréac, La Roche-Bernard, Redon, Muzillac, Questembert, et à Theix. Le 31 mars au soir, il se rend à l'abbaye de Prières. Il multiplie les miracles, dont celui, dit-on, de se faire comprendre, aussi bien en haute qu'en basse Bretagne. Épuisé, il meurt à Vannes le 5 avril 1419.

Il meurt le 29 août 1442, au manoir de la Touche, près de Nantes, une propriété de l'évêque Jean de Malestroit.

Son fils Pierre épousera Françoise d'Amboise dont nous conservons encore le souvenir à Noyal et j'aurai l'occasion de vous en parler dans un prochain article. ■

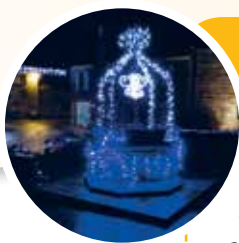
Jacques HAZO
pour l'ANHA



Saint Vincent Ferrier



Saint Vincent Ferrier



Décoration de Noël

La municipalité tient à remercier sincèrement Frédéric Lozevis, pour les décorations de Noël illuminant le puits, place de l'église, ainsi que le devant de la chapelle de Benguë. ■

Bourse aux plantes



Une 2^e bourse aux plantes réussie !

Le samedi 20 octobre s'est déroulée la 2^e bourse aux plantes dans le bourg de notre commune.

Cette matinée un peu fraîche n'a pas dissuadé les visiteurs, parmi lesquels les passionnés, mais aussi les intrigués et les curieux. Quelle que soit sa motivation, chacun a pu s'y retrouver.

On a pu donc donner, troquer et échanger des graines, des plants et même des conseils !

C'est pourquoi nous vous proposons un autre rendez-vous, au printemps.

Avis aux amateurs... ■

Contacts

Comité des fêtes de Noyal-Muzillac : **06 11 25 33 13**

Marina THOMAS : **marina.thomas0541@orange.fr**

Concours de photos

Un concours photo ouvert aux amateurs de photographie, est proposé du 14 janvier au 16 mars 2019, photographes libérez votre créativité !

2 thèmes au choix :

- « l'eau dans tous ses états »
- « plan rapproché »

(Si le plan rapproché montre un visage, il faut l'autorisation de la personne photographiée)

Déposez vos photos le 16 mars 2019 au plus tard à la mairie, ou envoyez-les par mail à l'adresse suivante : **com.noyal-muzillac@gmail.com**

Elles seront ensuite exposées à La chapelle du Benguë.

Les prix seront remis le 30 mars à 17 heures par le jury organisateur du concours.

Le règlement est consultable en mairie. ■



Concours de dessins

Dessinez c'est gagné ! Un concours de dessin ouvert à tous les enfants de 3 à 16 ans du 4 février au 16 mars 2019.

3 catégories d'âges seront récompensées :
3 à 5 ans, 6 à 11 ans et 12 à 16 ans.

Laissez libre cours à votre imagination et tous à vos pinceaux, pastels ou crayons.

Date limite d'envoi de votre création :
samedi 16 mars 2019 à la mairie.

Les dessins seront exposés à la chapelle du Benguë.

Le jury remettra les prix le 30 mars 2019 à 17 heures.

Le règlement est consultable en mairie. ■



État civil de Juillet 2018 à Octobre 2018



Naissances

DANION Ruben	<i>Brulis - 20 Rue de la Grenouille</i>
DUTEMPLE FOULON Milo	<i>Brulis - 4 Rue de la Grenouille</i>
PANHALEUX Noam	<i>Bodrefaux - 6 Rue des Pins</i>
ROLO Marion	<i>Kérandi</i>
RYO Lila	<i>Kério</i>
SÉLÉBRAN Tony	<i>4 Les Hauts de Pont-Pily</i>
JEGO Louca	<i>1 Rue de Villeneuve</i>



Décès

BISSIRIEIX Marcelle	<i>Le Guet</i>
BURBAN Denise	<i>17 Rue des Écoles</i>
LE BOT Émilie	<i>Trébigan</i>
ROBERT Simone	<i>15 Rue des Écoles</i>
VIGNON Marie	<i>Montsillon</i>



Mariages

CONIL Alexandre & DREAN Mélodie	<i>5 Impasse des Forgerons - Arzal</i>
DUCROTOY Colin & LUTON Marie	<i>PARIS 9^e - Botervy</i>
FÉNÉANT Étienne & BIHAIS Marie-Noëlle	<i>Célério</i>
JEGO François & DRÉAN Pauline	<i>2 Les Hauts de Pont-Pily</i>
JEGO Vincent & ÉON Sylvie	<i>5 Résidence de Beaufort</i>
LOUIS Fabien & KEROUAULT Audrey	<i>La Grée-Bourgerel</i>
MARREC Roger & SAUVAGEOT Cindy	<i>4 Rue de Villeneuve</i>
ROCHER David & GUMIAUX Anne-Chantal	<i>Kerroux</i>

Memento

Les écoles

- École communale
Jean-Marie BOEFFARD
Rue des Martins Pêcheurs - Tél. 02 97 41 58 83
- École privée du Sacré-Cœur
Rue des écoles - Tél. 02 97 41 54 10

ALSH - Ty Moun

Maud PILIA (sur rendez-vous)
Tél. 02 97 41 50 34
alsh.noyalmuzillac@live.fr

Agence postale intercommunale

Tél. 02 97 47 59 29
Mairie de Noyal Muzillac
Place de la mairie
Bureau ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h

Bibliothèque

1 rue de la Ferme du Portail - Tél. 02 97 48 69 60
bibio.noyalmuzillac@wanadoo.fr

Ouverture au public

Mercredi 10h/12h et 15h/17h
Jeudi 17h/19h - Samedi 10h/12h

Assistante sociale

Sylvie ANEZO (sur rendez-vous)
Tél. 02 97 69 54 82

ADMR du TREVELO

Noyal Muzillac - Le Guerno - Péaule

4 place de la Mairie - Tél. 02 97 45 66 39

Ouverture

Lundi et jeudi de 9h à 16h
Mercredi fermé
Mardi et vendredi de 13h30 à 16h

Presbytère

- Muzillac : 5 avenue Lamennais Tél. 02 97 41 67 49

Hébergements / Restauration

- **Camping Le moulin de Cadillac**
Patrick GUENEGO - Tél. 02 97 67 03 47
www.camping-moulin-cadillac.com
- **Manoir de Bodrean**
Bodrean - Tél. 02 97 45 62 26
manoir-bodrean.com
- **Le Benguë chez Lili**
10 rue du Benguë - Tél. 02 97 68 43 83
www.restaurant-chezilili.com

Urgences

Samu 15
Toutes urgences 112
Les Pompiers 18

Gendarmerie

Composer le 17
Tél. 02 97 41 67 07

Après 19 heures, répondeur automatique.

Urgences dentaires 02 97 63 12 73
(dimanches et jours fériés)

Urgences médicales 15

Pharmacie de garde composer le 32 37

Médecins

Hélène BILLY, Aurélie DANIEL,
Karine DURLIAT et Marie RASSE
Maison médicale - 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 57 07

Infirmiers

Gilles HAVART, Yoann DUSSURGEY,
Jean-Marie LE GALUDEC
Maison médicale 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 46 62

Kinésithérapeutes

Aurélie GOUBAUD, Thibaud PEDRON
et Élodie MADEC
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Ostéopathe-kiné

Anne Catherine LE MOIGNO
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Pharmaciens

Isabelle et Jean-Marc LE BRAS
1 Place de la Mairie
Tél. 02 97 41 46 77

Taxi-Ambulance

Michel LAVAL
Rue François de Carné
Tél. 02 97 45 60 00

Psychologue

Jacqueline LEJALE HANGOUET
Trébigan
Tél. 02 97 41 44 59

Psychosomatothérapeute

Chantal LE TARNEC
3 rue du Presbytère
Tél. 06 69 65 25 26

Calendrier DES MANIFESTATIONS

2019

Janvier

- 12 AG + REPAS Club du Bel Age
- 15 Cérémonie des vœux du Maire
- 19 et 20 Théâtre Jeune France Juniors et Seniors
- 26 et 27 Théâtre Jeune France Juniors et Seniors

Février

- 1, 2 et 3 Théâtre Jeune France Juniors et Seniors
- 2 Loto du HandBall club
- 9 Vente poulet basquaise à emporter Basket
- 23 et 24 Repas des chasseurs

Mars

- 9 Loto Amicale Laïque JMB
- 10 Repas Club du Bel Age (ouvert à tous)
- 16 Soirée Supporters de la Jeune France
- 17 Concours boules de Bourgerel
- 19 Commémoration aux monuments aux morts et repas de la FNACA

Avril

- 6 Troc de plantes et graines du printemps
- 6 Kig ha farz animé chez Lili au Benguë (nouvelle formule)
- 12, 13 et 14 Théâtre Jeune France Ados
- 29 Rando gourm'hand du Handball club

Mai

- 1^{er} Vente de crêpes du Basket
- 8 Cérémonie aux monuments aux morts FNACA
- 22 Concours des boules de Bourgerel retraités
- 25 Concours des boules de Bourgerel
- 26 Rallye cyclo pédestre du théâtre Jeune France

Juin

- 8 Tournoi de football Jeunes et Séniors
- 8, 9 et 10 Concours des boules de Bourgerel
- 15 Le Gré des sentiers sortie annuelle à Saumur
- 15 Tournoi de palets Jeune France
- 16 Fête de l'école Jean-Marie Boëffard
- 19 Concours des boules de Bourgerel retraités
- 28 AG de D Tonic
- 29 Audition et fête de la musique de la Musicalaise
- 30 Kermesse de l'école Sacré Cœur
- 30 Sortie des amicalistes JMB

Juillet

- Tout le mois Expositions à la chapelle de Benguë
- 5 Fête du Nolwenn
- 6 et 7 Ball trap des chasseurs
- 14 Fête de la municipalité
- 20 Cochon Grillé du Handball club
- 24 Concours boules de Bourgerel retraités
- 24 Soirée estivale Supporters musique de la Jeune France

Août

- Tout le mois Expositions à la chapelle de Benguë
- 3 Loto du Football
- 4 Noce bretonne du Football
- 3, 4 et 5 Concours boules de Bourgerel
- 25 Vide grenier école Jean-Marie Boëffard
- 31 Couscous Musique Jeune France
- 31 Concours communal boules de Bourgerel

Septembre

- 20, 21 et 22 Journées du patrimoine
- 22 Cochon à l'ancienne Jeune France

Octobre

- 6 Repas Association Saint Martin
- 12 et 13 Repas couscous Amicale Laïque JMB
- 19 Repas des aînés de la commune
- 19 Troc de plantes et graines d'automne
- 20 Projection vidéo théâtre Jeune France (Château de Kéralio 1999)
- 31 Soirée Jeune France Musique Halloween

Novembre

- 9 Repas cassoulet Football
- 11 Cérémonie aux monuments aux morts FNACA
- 11 Vente de crêpes du Basket
- 16 Loto Jeune France
- 15, 16 et 17 Bourse aux jouets les Cousettes Noyalaises
- 23 AG du Gré des sentiers
- 30 Marché de Noël de La Musicalaise

Décembre

- 1^{er} Marché de Noël de La Musicalaise
- 8 AG de la FNACA
- 14 Spectacle de Noël école Sacré Cœur